Un élu RND redonne la majorité au maire d'Akbou

Coup de théâtre. Coup de théâtre. Il aura suffit d'une voix, une seule pour que l'échiquier dans cette commune d'Akbou en crise au lendemain de l'installation de son exécutif, prenne une autre tournure et redonne la majorité au maire. Flash back sur une crise qui a duré plus de deux années.

Juste après l'installation de cette commune composée de 23 élus, un groupe composé de onze élus s'en est pris au maire ainsi qu'à ses plus proches collaborateurs choisis pour être dans l'exécutif communal.

Une bataille qui a donné lieu à des dénonciations d'actes et comportements délictueux, comme notamment la gestion du couffin de ramadan, des terrains appartenant à cette collectivité locale et l'octroi de marchés soupçonnés d'avoir été attribués contrairement aux lois en vigueur et le chapelet d'accusations et de soupçons est très long.

(Bbker Amrani)

Suite en page 6

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : *Fodil Mezali*

Ghoul confiant grâce à sa proximité avec les décideurs militaires et...

«khouya Saïd Bouteflika !»

C'est ainsi qu'il appelle «Ammi Salah » le vice-ministre de la Défense, « Khouya Saïd » le frère conseiller du Président et insiste sur sa proximité avec son « bon ami Toufik », le patron de la DRS, avec qui, souligne-t-il, «je joue trois fois par semaine dans la même équipe de foot. »

Lire en pages 2 et 3

Documentaire «l'Algérie vue du Ciel» Mensonges et contre-vérités de Yann Arthus Bertrand

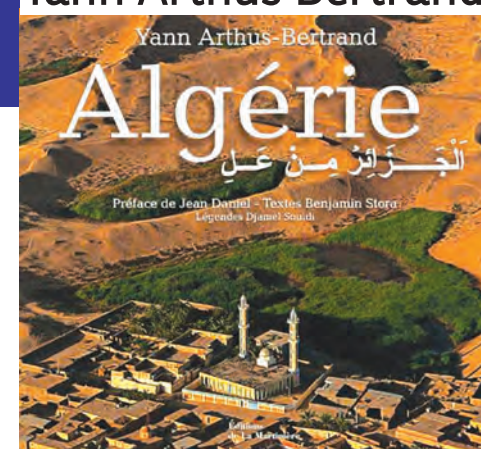

Le documentaire en question a été coproduit par « Hope Production », avec le soutien de l'AARC qui est l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel, en collaboration avec le FDATIC, qui est un fonds dépendant du Ministère de la Culture chargé de soutenir la production cinématographique algérienne sous toutes ses formes, en collaboration avec CALT Production et la collaboration de France 2. Le film a été réalisé par Yann Arthus Bertrand et Yazid Tizi, un franco-algérien. Il avait pour objectif de montrer au public la beauté de l'Algérie. Ce qui est une excellente chose. D'aucuns demanderaient même, pourquoi on a attendu tout ce temps avant de réaliser ce documentaire.

Les prises de vues aériennes sont en effet époustouflantes et les téléspectateurs ont ainsi découvert des facettes encore inconnues de ce pays. Autant les algériens que les étrangers, puisque le film a été diffusé par France 2 par satellite, ce qui l'a rendu visible par des millions de téléspectateurs.

(Nabil Z)

Suite en page 4

Tizi-Ouzou : *l'isolement Net d'Aït R'Houna sème la révolte à Azeffoune et Tigzirt*

Lire en page 7

Tighremt au symposium international sur les médias amazighs

Lire de la pages 12 et 13

Verbatim

Amar Ghoul, *président du parti Tajamouê amal el Djazair (TAJ) :*

«On entend parfois des gens dire qu'il y a des problèmes au plus haut sommet de l'État où certains disent qu'un tel est contre le président de la République ou qu'un autre soutient le Président. Je peux vous dire qu'il n'y a aucun problème, ni opposition, ni luttes au sommet de l'État. Il n'y a aucun problème » entre le président de la République, aâmi (oncle, NDR) Salah (Gaïd Salah, chef d'état major de l'armée) et le général Toufik»

Me Farouk K'sentini, *président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) :*

«Je ne cherche ni la relaxe et ni la condamnation dans l'affaire de Khalifa Bank. Je souhaite par contre à ce que le verdict qui sera prononcé par le président du tribunal criminel sera respectueux de la loi. Toutes les personnes sont égales vis-à-vis de la loi. Il aurait été souhaitable que tous les témoins cités dans l'affaire soient présentes à l'audience pour que toutes les parties concernées puissent aller au fond de la question traitée. Le dernier rapport sur la question des droits de l'Homme en Algérie transmis au premier magistrat du pays n'est ni un rapport de complaisance ni un règlement de comptes mais une tentative d'améliorer la situation et de promouvoir les prestations dans différents domaines. Les droits de l'Homme dans notre pays ne sont pas bien, mais ils vont de mieux en mieux. Les choses avancent et s'améliorent chaque année. Nous sommes dans la bonne direction ».

Mohammed Saadi, *Fondateur du groupe Berbère Radio Télévision:*

«Le sort réservé à la culture berbère relève d'une posture idéologique qui n'a aucun fondement patriotique et rationnel. Elle se déploie sur une pensée unique et rétrograde qui vise moins à l'épanouissement de notre patrimoine qu'à le détruire. La folklorisation dont vous parlez procède de cette démarche. Il y a danger en la demeure.
Face au danger, il faut se défendre. Par ailleurs, pour que la production soit de bonne qualité et accède aux thématiques universelles, il faut que les esprits se hissent à ce niveau par l'éducation, la formation, l'échange, la maîtrise des techniques de pointe, la critique et la recherche d'une esthétique à même de rivaliser avec celles des autres pays».

Qu'est-ce qui fait courir Ghoul ?

Indiscrétions. *Loquace a été le président du parti TAJ, avant-hier, en évoquant les luttes de clans au plus haut sommet de l'Etat.*

Le plus étonnant, dans sa conférence de presse n'est pas tant d'évoquer les clans, les oppositions et les soutiens au sommet des arcanes du pouvoir, mais le fait qu'il en parle spontanément. En effet, son évocation à ce qui se passe au sommet du pouvoir n'a pas été une réaction somme toute normale à une question de journaliste.
C'est une initiative personnelle de l'actuel ministre du Tourisme et de l'Aménagement du territoire de démentir une quelconque opposition ou lutte entre les acteurs clés du pouvoir : le président Abdelaziz Bouteflika, le patron du DRS, Toufik Mediène et le Chef d'Etat-major de l'armée, Gaid Salah. «Je peux vous dire qu'il n'y a aucun problème ni oppositions, ni luttes au sommet de l'Etat, il n'y a aucun problèmes entre le président de la République, le chef d'Etat major de l'armée et Toufik », a-t-il lancé à une presse dépitée par le fait qu'il aborde cette question de lui-même. Ghoul ne s'est pas contenté de cela, il s'est même permis des familiarités avec ces acteurs-clé. C'est ainsi qu'il a nommé «Ammi Salah », le vice-ministre de la Défense tout au long de la conférence de presse. De même qu'il a appelé Saïd Bouteflika, le frère conseiller du président «khouya (mon frère). C'est ainsi qu'il m'appelle lui aussi», dit-il. Quant au patron de la DRS, Ghoul a indiqué qu'il est «un très bon ami à moi». «Je joue trois fois par semaine avec lui dans la même équipe de foot. C'est un ami de longue date». Et d'enchaîner : «Toufik est une personne honnête et nationaliste et l'ANP n'intervient pas dans le champ politique et le DRS assure ses missions telles que définies par la Constitution comme n'importe quelle institution ». Aux yeux de Ghoul, « il est impossible que chaque institution soit exemplaire dans toutes les circonstances et les contextes. Personne n'est parfait, ni les individus ni les institutions». Ghoul regrettera néanmoins «les surenchères inutiles et tout ce qui est dit à propos des luttes au sein de l'Etat, surtout quand elles émanent du microcosme algérois qui aime les salons et qui a profité de l'Etat à un moment donné». Questionné sur la volonté de Saïd Bouteflika de succéder à son frère à la tête de L'Etat, Ghoul a indiqué que « Saïd Bouteflika est conseiller à la présidence et ne fait que son travail au sein de cette institution ». Jamais il n'a dit « je veux succéder à mon frère » et jamais il ne nous a appelés pour nous dire « faites en sorte pour que je succède à mon frère». Intervenant en outre à propos de la polémique entre Ouyahia et Saâdani sur la création d'un pôle et d'un front interne de soutien à Bouteflika, Ghoul a estimé qu'«il n'y a pas de différence entre la proposition d'Ahmed Ouyahia de créer un pôle de soutien au Président et celle de Amar Saadani d'instituer un front interne ». A ses yeux, la seule différence entre les deux propositions est que «celle de Saâdani se propose de s'élargir aux associations de soutien au président de la République». A propos de la lettre de Gaid Salah à Amar Saâdani, Ghoul a indiqué qu'« on n'a pas été étonnés par cette lettre de Gaid Salah, c'est une missive de félicitation protocolaire, ordinaire et à laquelle on n'a pas donné autant de dimension ou l'interprétation de certains », dit-il avant de lancer : «Gaid Salah a répondu en substance pour dire l'ANP restera dans le cadre de ses missions constitutionnelles et travaillera avec tous pour la sécurité et la stabilité du pays». «Où est le problème donc dans cette lettre ?» interroge-t-il. La question est de savoir qu'est ce qui fait courir le ministre ? Se prépare-t-il à des changements politiques au sommet de l'Etat ? Craint-t-il d'être démis de ses fonctions de ministres ? Ces questions se posent d'elles mêmes au regard de sa franchise et loquacité, d'un jour, lui habitué à esquiver les questions des journalistes.

Katia K.

L'insoutenable situation des réfugiés sahraouis

Journée mondiale. Les représentants en Algérie, de trois agences des Nations unies, le HCR, le PAM et l'UNICEF, ont déploré la situation insoutenable vécue par les réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf, en Algérie, à cause de la réduction des financements d'aides humanitaires qui leur sont destinées.
Ces trois agences onusiennes ont tiré hier, dimanche, la sonnette d'alarme, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, célébrée le 20 juin de chaque année. "La Journée mondiale des Réfugiés est une opportunité pour souligner la situation de plus en plus insoutenable des refugiés du Sahara Occidental en Algérie et pour demander à la communauté internationale de continuer à appuyer la réponde aux besoins des refugiés", a indiqué à ce propos, le représentant de l'Agence des Nations unies pour les refugiés (HCR), Hamdi Bukhari, cité par l'APS. Il a ajouté que lors d'une réunion des représentants de ces agences, à ce sujet, "le degré d'attention à la crise a fortement diminué", expliquant cet état de fait par "le nombre sans précédent des urgences humanitaires qui frappent le monde entier". Selon lui, "la réduction des financements se traduira par une diminution de l'assistance (humanitaire) et par conséquent, par un prolongement des souffrances des réfugiés. Cette réduction des fonds se fait déjà sentir, puisque les trois agences, a déploré Bukari, sont "confrontées à d'énormes difficultés pour répondre aux besoins humanitaires criants des réfugiés sahraouis, les secteurs de l'eau et de l'alimentation étant les plus touchés". Ainsi, les réfugiés n'ont droit qu'à 18 litres d'eau par jour, une quantité insignifiante si l'on sait que la consommation journalière normale par personne en Algérie équivaut à 10 fois plus.
Le PAM, dont la mission est de distribuer l'aide alimentaire, a dû s'adonner à une dure gymnastique pour apporter des vivres aux réfugiés, à savoir en jouant sur la qualité et les prix des denrées alimentaires.
Cette agence "a dû limiter la diversification des produits alimentaires en achetant les denrées les moins coûteuses en vue d'assurer la distribution de vivres malgré la diminution des financements", selon le responsable, pour qui le PAM "se verra contraint, en juillet, de réduire le panier alimentaire de base", à cause du manque de ressources "pour assurer des rations complètes au delà de septembre alors que la population ne survit que grâce à l'aide venant de l'extérieur". Son représentant en Algérie, Romain Sirios, a fait savoir que "le risque est d'annuler les récents progrès enregistrés sur le plan nutritionnel, de déclencher des conséquences imprévisibles et de marquer le début de l'instabilité sociale, la distribution de vivres étant une condition essentielle de survie pour les réfugiés qui sont victimes d'une crise prolongée".
Pour sa part, le représentant de l'Unicef en Algérie, Thomas Davin, a assuré que "les agences des Nations unies qui travaillent dans les camps de réfugiés sahraouis continueront à plaider pour refocaliser l'attention sur cette crise oubliée et sous-financée". Enfin, selon ces trois organisations onusiennes, "la forte réduction des fonds alloués à la crise la plus oubliée du monde se vérifie à un moment très délicat : durée extrêmement longue de cette crise (40 ans) et l'absence totale de perspectives quant à son règlement politique ne font qu'exacerber la frustration, surtout parmi les jeunes". La seule solution pour abréger les souffrances des réfugiés sahraouis, sinon d'y mettre fin consiste à contraindre l'occupant marocain à se plier au droit international qui prévoit le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, à travers un référendum juste et transparent sous l'égide des Nations unies.

Adel Mezziane

Où jouera Faouzi Ghoulam ?

Naples. *C'est, à vrai dire, la question que plusieurs férus de la balle ronde algérienne et fans de l'international des Verts, Faouzi Ghoulam.*

Ce dernier, lié toujours par un contrat avec son club employeur, Naples, n'a encore pas pris de décision concernant son avenir, laissant, ainsi les spéculations aller bon train. Selon différentes sources médiatiques européenne, trois grandes écuries européennes sont les plus proches pour le recruter. Il s'agit du Real Madrid, Chelsea et Manchester City. Selon la presse anglaise, c'est les Citizens qui sont, actuellement, les plus proches de s'attacher les services du joueurs algériens. On avance que les responsables du club en question font des pieds et des mains afin de s'attacher les services de Ghoulam, d'autant que leur joueur, Aleksandar Kolarov, est sur le point de partir, ce qui fait qu'on lui cherche, donc, un remplaçant de valeur.
Cependant, il faudra mettre plus de 15 Millions d'Euros sur la table, d'autant que le président napolitain, De Laurentis, est réputé intraitable sur ce sujet, lui qui souhaite en tirer profit au maximum de toutes les transactions.
Il faut se rappeler que Naples avait payé la modique somme de 5 Millions à Saint-Etienne, il y a de cela deux saisons et les 15 Millions refusés par le club italien à Chelsea, amènera les Citizens à mettre le paquet pour avoir le joueur.
Ce qui est certain, c'est que dans les prochains jours les choses devraient s'éclaircir, et où, la presse anglaise a annoncé qu'on se dirige vers une lutte entre les Blues et les Citizens, même si, Chelsea a déjà prévu le coup en cas d'échecs des négociations en prenant rendez-vous avec Abdul Rahman Baba, le Ghanéen et qui évolue à Augsbourg.
Certes, Ghoulam allume le marché des transferts, et est parmi les joueurs algériens les plus courtisés dans le Vieux continent, mais toujours est-il que l'option de le voir continuer son aventure avec les Napolitains n'est pas à écarter. Le joueur algérien se trouve, actuellement, à la croisée des chemins, ne savant plus quel choix faire. Selon des indiscrétions, l'échec de l'aventure de son compatriote, Djamel Mesbah, avec le Milan AC, lui a donné matière à réfléchir, surtout qu'il a déjà estimé qu'il ne veut pas que les choses se retournent contre lui.

M. B.

FC Porto : *Brahimi deuxième meilleur*

Malgré sa très belle saison avec le FC Porto, l'international algérien, Yacine Brahimi, est sorti les mains vides, puisque le prix du meilleur joueur de l'année du FC Porto, est revenu au Mexicain, Hector Herrera, qui a nettement devancé Brahimi dans le suffrage, a annoncé le site officiel du club.

CSC : *nouveau match de gala à la fin du moi de juillet*

Le CS Constantine devrait affronter en amical, à la fin du mois prochain, l'une des équipes italiennes de Naples, l'Inter Milan ou Torino, dans un match de gala devant se tenir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Et c'est sur initiative de l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, que ce match de gala devrait se tenir, comme cela est mentionné dans le contrat signé entre les deux parties. A rappeler que le CSC a déjà affronté l'OGC Nice, Celta Vigo ainsi que l'Espagnol Barcelone dans des matchs de gala à Constantine.

CSC : *nouveau match de gala à la fin du moi de juillet*

Le CS Constantine devrait affronter en amical, à la fin du mois prochain, l'une des équipes italiennes de Naples, l'Inter Milan ou Torino, dans un match de gala devant se tenir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine.
Et c'est sur initiative de l'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, que ce match de gala devrait se tenir, comme cela est mentionné dans le contrat signé entre les deux parties.
A rappeler que le CSC a déjà affronté l'OGC Nice, Celta Vigo ainsi que l'Espagnol Barcelone dans des matchs de gala à Constantine.

EN : *Ishak Belfodil toujours à la recherche du bon club*

Andrea D'Amico l'agent d'Ishak Belfodil s'est confié sur l'avenir de son joueur au micro de « Sky Sport » Si il n'a cité aucun nom de club , l'Italien a déclaré « Ishak est jeune , il n'a que 23 ans, et c'est un attaquant qui suscite l'intérêt de nombreux clubs, des pays du Golfe, en Italie, en premier League et en MLS », large choix pour l'international algérien, même si ces déclarations sont à tempérer, son agent cherchant bien entendu a faire monter le enchères pour un jouer qui se retrouve libre, Belfodil devrait trouver chaussure à son pied d'ici la fin du mercato. D'autre part la presse turque après avoir annoncé un intérêt de Trabzonspor, parle aujourd'hui de celui du club de Bursaspor.

Ligue 2 : *appel d'offres pour l'octroi des droits de retransmission des matchs*

La Ligue de football professionnel (LFP) a lancé samedi un avis d'adjudication des droits de retransmission télévisuelle des matchs du championnat de Ligue 2 Mobilis, auprès des diffuseurs pour la saison 2015/2016, a indiqué la LFP. Le montant minimum pour la cession de ces droits est fixé à 80 millions DA, précise la même source. Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au niveau de la LFP au plus tard le 9 juillet 2015 à 16h00. La décision de lancer un appel d'offres pour l'octroi des droits de retransmission TV des rencontres du championnat de Ligue 2 Mobilis avait été prise par le conseil d'administration de la LFP lors de sa réunion la semaine dernière. Les droits de retransmission TV du championnat de Ligue 1 Mobilis ont été cédés à la télévision publique (EPTV).
Le championnat de Ligue 2 Mobilis saison 2015-2016 débutera le 14 août prochain.

L'Ittihad Riadhi de Ouled Nail crie au scandale

Entre l'équipe de l'IR Ouled Nail, évoluant dans le championnat d'inter-régions et sa Ligue (LIRF), le bras de fer s'accentue et risque de prendre d'autres tournures à l'avenir. L'équipe de la wilaya de Djelfa, a adressé, ce week-end, une lettre en direction du président de la Fédération algérienne de football (FAF), pour demander à ce que leur équipe soit rétablie dans ses droits.
Dans cette lettre, dont nous détenons une copie, il est mentionné que lors de la publication, le 15 mai 2015, du classement final des groupes gérés par la LIRF. Dans le classement concernant le groupe centre-ouest, où évolue l'équipe de Ouled Nail, il a été mis ce qui suit, en bas du tableau :

13- O.R.B.O.Fodda 39 points b/p: 33 b/c: 33 dif (nulle) 00
14- I.R.Ouled .Nail 39points b/p: 32 b/c: 45 dif moins 13
15- F.C.B.Frenda 39 points b/p: 28 b/c: 42 dif moins 14
16- I.B.Mouzaïa 30 points b/p: 29 b/c: 45 dif moins 16

Un classement, ajoute-t-on, dans lequel il n y avait aucun doute. Quelques jours plus tard, soit le 8 juin, une nouvelle publication est mise en ligne sur le site de la LIRF, avec la mention «rectificatif». Selon les responsables de l'IRON, un changement de positions a eu lieu entre leur équipe, de 14e maintenu à 15e relégable, et le FCBF de 15e relégable à 14e maintenu.
« Cette manipulation est en contradiction avec la dextérité et le sérieux qui doivent prévaloir au sein des instances gérant le football algérien ».
Le président, Brahim Benlabiod, dénonce cette « manipulation, qui, non seulement défavorise l'IRON mais met en doute la dextérité de la FAF », ajoutant que, jusqu'à l'heure, son bureau n'a été destinataire d'aucune notification. « Nous comptons user de tous les moyens légaux pour défendre nos droits. Nous nous dégageons de toute responsabilité quant aux réactions des supporters », conclut-on dans ladite lettre

R. S.

JSS : *Bernard Simondi nouvel entraineur*

L'entraîneur français Bernard Simondi a été nommé à la barre technique de la JS Saoura, en remplacement de Mohamed Henkouche. Simondi jouit d'une carrière de 30 ans en qualité d'entraineur au sein de différentes formations dont la dernière (2012 à 2013) est celle du club qatari d'EL Kharitiyah évoluant en la première division local.
Le nouveau coach de la JS Saoura a également été directeur technique de l'équipe nationale de Guinée en 2000 et de celle du Benin de 2001 à 2004. Par le passé, il a déjà travaillé en Algérie, où il avait dirigé l'ESS et le CSC.

RCA : *Darfalou prêté pour une saison à l'USMA*

L'attaquant international olympique du RC Arbaâ, Oussama Darfalou, a été prêté pour une saison à l'USM Alger, devenant ainsi la quatrième recrue estivale du club. La venue de l'un des meilleurs attaquants en circulation du championnat, selon les observateurs, s'est concrétisée sans contrepartie financière mais contre trois joueurs espoirs dont va bénéficier la formation de Larbaâ en prêt, en l'occurrence Meziane, Tayeb, et Bourdim. Darfalou (22 ans), auteur de 12 buts la saison dernière avec le RCA, retrouve ainsi l'USM Alger dont il avait déjà porté les couleurs pendant une saison chez les U-21 (2013-2014). L'USMA dispose encore d'une licence non utilisée, puisque son effectif s'élève désormais à 24 joueurs seniors.

Mensonges et contre-vérités de Yann Arthus Bertrand

Documentaire *L'Algérie vue du ciel.* *La semaine dernière, France 2 a diffusé un très beau documentaire du cinéaste franco-suisse, sur l'Algérie. Le documentariste est monté dans un hélicoptère et a filmé l'Algérie d'en haut. On a donc vu de magnifiques images.*

Suite de la page une

Ce documentaire contribuera certainement à mieux faire connaître notre pays à l'international, et aidera à changer l'image parfois négative qu'en ont les occidentaux.

Cependant, et comme pour toute œuvre artistique, il y a des insuffisances, et parfois même des partis-pris dans ce documentaire, qu'il faudrait mettre en avant afin d'essayer de décoder le message que ses commanditaires voulaient faire passer. Car, il a tout l'air d'être un film commandé, cachant avec peine l'aspect propagandiste de ce travail.

Il y a bien sûr le choix des sites filmés. Ainsi, tout ce qui ne fait pas spécifiquement partie de l'idéologie dominante concernant notre histoire profonde et notre identité amazighe ont été passé sous silence.

Point d'images d'Imedracen, du tombeau de Massinissa, des Djeddars, … qui sont pourtant des œuvres magistrales, venant tout droit de notre histoire nationale. Mais, passons. C'est le choix de l'auteur qui a un regard tout à fait subjectif sur notre pays, et c'est bien son droit. De toutes les façons, il n'y avait pas suffisamment de place dans la vidéo pour aborder tous les magnifiques paysages de notre pays. Il faut donc faire des choix et supprimer des éléments. Autant que ce soit ceux qui dérangent.

Mais il y a plus grave. Caché derrière les magnifiques images projetées, un commentaire accompagnait le téléspectateur pour l'aider à comprendre ce qu'il découvre dans ces prises de vues parfois époustouflantes. Ainsi, tout au long du documentaire va être énoncée une série de mensonges et de contre-vérités à propos de l'histoire de notre pays. Au mépris de la rigueur et de l'objectivité, les commentaires vont prendre le parti de la thèse officielle distillée depuis des lustres sur notre peuple, son identité et son histoire. Les producteurs, loin d'être des ignorants ont fait des choix subtils, permettant de faire passer leur message pour, encore une fois approfondir les mensonges à propos de notre identité. Ce n'est pas seulement de l'ignorance et de l'approximation, c'est un fait exprès, et Yann Arthus Bertrand s'en est fait le complice.

Conscient ou pas, il ne semble pas qu'il ait appliqué la rigueur dont un journaliste de sa trempe est comptable. Mais nous dira-t-on, quand on reçoit des milliards du gouvernement, avec ses multiples aides et ses subventions de toutes sortes, il ne faut pas être trop regardants sur les détails, quitte à reprendre sans les vérifier, les suggestions d'écritures à insérer dans le scénario, écrit par Michaël Pitiot et Yann Arthus Bertrand lui-même, pour obtenir tous les fonds nécessaires.

Et pour redorer son image, le gouvernement algérien ne regarde plus vraiment à la dépense. Les exemples sont nombreux dans ce domaine pour étayer ces remarques.

Ceci dit, le déroulement du film nous permet, avec un certain recul, de se concentrer sur les commentaires du film dits par un certain Jalil Lespert. Il faut dire que ces mêmes textes ont été soigneusement écrits, ce qui donne au tout une certaine cohérence apparente.

Dès le début du film, la voix du narrateur expose les motivations de Yann Arthus Bertrand qui l'ont emmené à réaliser ce film dont il assume entièrement la responsabilité, puisqu'il en est l'auteur principal.

Ainsi, et en faisant attention à ce qui y est dit, et dès la troisième minute du film, on est surpris d'entendre dire que le nom d'El Djazair est un nom arabe qui veut dire « Iles », du nom des quatre ilots qui bordent la baie d'Alger. Sans nuance aucune, l'auteur prend parti pour une thèse pour le moins controversée. Ainsi, « Iles » en arabe ne se dit pas Djazair, mais « Djozor ». Ce qui met à mal cette thèse. Djazair, est en effet un arabisme, ayant détourné le vrai nom de la ville, puis du pays, à partir de l'original, « Dzaiër ». La ville d'Alger a été fondée par un certain Bologhine ben Ziri, un authentique berbère Senhadji qui fonda la dynastie des zirides, en édifiant, entre autres, la ville d'Alger sur les ruines de la ville ancienne. Dzaiër Beni Mezghenna se réclame, comme l'indique le mot Mezghenna, de la berbérité, puisqu'il est directement dérivé du mot «Amazigh». Dzaiër Beni Mezghenna ne veut dire rien d'autre que «Alger l'Amazighe».

Rien à voir avec un quelconque nom arabe, turc ou autre. Mais la politique d'arabisation menée à la baguette depuis des lustres a voulu rattacher le nom de la ville à des origines arabes, totalement inexistants. Cette politique a d'ailleurs été généralisée un peu partout pour essayer d'arabiser les toponymes amazighs.

La même subtilité a été reproduite quelques secondes plus tard (3'37), qualifiant la Casbah d'Alger d' « Arabo-berbère », puis un peu plus loin (6'25) « la Casbah sent l'ottoman, le turc du 15eme siècle ». En fait, selon ce documentaire, Alger et la Casbah sont tout, sauf amazighs. S'il y a une seule goute d'amazighité dans ce lieu, il doit être nécessairement dilué dans une autre civilisation, romaine, arabe turque ou française.

A la treizième minute, le narrateur affirme sans nuances, que les numides ont été « le premier peuple installé sur les côtes » algériennes.

Etait-ce pour insinuer que les numides viendraient d'ailleurs, et qu'ils n'auraient occupé que la bande côtière de l'Afrique du Nord ? Tout le monde sait que les numides aux côtés des gétules, des garamonds, des nazamons et autres tribus sont les peuples autochtones de la région.

Les premiers envahisseurs furent les phéniciens qui ont en effet occupé les côtes de la grande majorité des pays méditerranéens. Pas seulement de l'Algérie.

La même subtilité a été utilisée à la vingt et unième minute évoquant les origines berbères de Saint Augustin. Etait-il si difficile de dire simplement qu'il était berbère ? De la manière dont ç a été dit, on dirait qu'il avait changé (pourquoi pas, devenu romain ?). Saint Augustin n'était pas seulement « d'origine » berbère. Il était à cent pour cent amazigh. C'est l'une des gloires de ce peuple, et personne ne pourra la lui soustraire.

A la quarantième minute, le narrateur rappel qu'Ibn Khaldoun est un historien « arabe ». Il est rare de trouver cette affirmation de cette façon crûe dans la littérature. Généralement, « Ibn Khaldoun » est qualifié de Maghrébin.

Cette mention, a-t-elle été sciemment mise de côté pour ne garder que le côté « arabe » du personnage. Côté dont il ne se revendiquait plus, au vu de ses publications sur l'histoire des berbères et les virulentes critiques qu'il a proférées à l'encontre des arabes.

Selon Yann Arthus Bertrand, « les kabyles seraient rentrés dans l'histoire pour avoir abrité le congrès de la Soummam ». Avant le 20 Août 1956, point de kabyles dans l'histoire alors, selon le documentariste. El Mokrani, Cheikh Aheddad et Fatma N'Soumer n'auraient donc pas fait souffrir les colons français.

Les Archives de la révolte d'El Mokrani, selon certaines sources constituent un tiers du fonds du Centre d'Archives d'Aix- en Provence. Les Koutamas, les Senhadjas et les hammadites n'auraient compté que pour du beurre. Et plus loin encore, dans l'histoire, Firmus et Takfarinas n'auraient donc pas fait trembler Rome ? Léonardo Fibonacci n'aurait donc pas vécu en Kabylie pour y étudier et mettre en place ses lois mathématiques qui ont révolutionné les sciences en occident ?

Le parti pris de Yann Arthus Bertrand et de ses collaborateurs est tellement flagrant, qu'à la quarante-troisième minute du film, le narrateur ne trouve rien d'autre à dire, pour commenter les hautes montagnes enneigées de Kabylie que « ici aussi on parle arabe». Et pour bien appuyer la chose, une minute plus tard il ajoute « les kabyles étaient appelés Barbarus par les romains ». Ce peuple qualifié de barbare, à l'exception de tous les autres, est-il si méprisable aux yeux de ce documentariste ?

Voilà un peu les dessous de ce documentaire sensé faire connaître la beauté de l'Algérie au monde.

Une Algérie tellement belle qu'il faudrait lui donner un teint arabe, turc, romain ou français. Surtout, cacher ces berbères qu'on ne saurait voir.

Il y a encore beau d'autres affirmations et déclarations tout à fait contestables dans ce documentaire. Et il serait trop long de les citer toutes. Mais entre les mensonges et les contre- vérités, le doute s'installe dans les esprits.

Ce qui n'est que pure propagande risque de devenir vérité historique. Et le préjudice subi par notre peuple au travers de ce genre d'actions est difficile à estimer.

Gloser sur les partis pris des pouvoirs publics algériens pour une Algérie arabe, serait une redite qui ne mériterait pas qu'on gaspille de l'encre à son sujet. C'est tellement évident que ce serait une perte de temps, même s'il n'est pas tout à fait inutile de le rappeler.

Mais qu'un journaliste de réputation internationale se prête au jeu, et mette son nom au service d'une idéologisation d'un pouvoir politique agonisant et participer à la tentative de génocide culturel et identitaire contre les habitants authentiques de ce pays, il est pour le moins légitime de se poser des questions sur la valeur intellectuelle des travaux de Yann Arthus Bertrand, que désormais, nous ne regarderons qu'avec distance et méfiance.

N. Z.

N'oubliez pas de prendre *Tighremt chez* votre buraliste

Les habitants de Takliet et d'Ihaddaden Oufella réclament des routes

Ras-le-bol. *Les habitants de Takliet et d'Ihaddaden Oufella, deux quartiers mitoyens de la périphérie de Bejaia, sont en ébullition et pour cause : les travaux sur les voies principales qui mènent à ces deux quartiers forts de plus de quarante mille habitants.*

Le chemin qui mène jadis à la hauteur de ces deux villages s'est rapidement transformé en petites ruelles (vu que beaucoup de gens ont construit de nouvelles maisons) d'où le problème récurrent de la fluidité de la circulation. Des fils de voitures infinies causent d'énormes bouchons, phénomène qui irrite les conducteurs qui usent de leurs klaxons, source d'incessantes nuisances aux résidents qui jouxtent ces rues si étroites.

Chaussée étroite et, surtout, dégradée, souvent sans normes et qui ne possèdent même pas de trottoirs pour piétons qui à leur tour concurrencent les automobilistes dans la mission « d'escalade ». Ceux qui empruntent ces voies quotidiennement disent que c'est plus qu'un calvaire, surtout aux heures de pointes. « Je travaille dans un CEM pas loin de chez moi, pourtant je mets plus de 30 minutes pour parcourir cinq cent mètres », dira Mahmoud, enseignant de physique. D'autres plus sceptiques ne voient pas de solutions venir, «Si maintenant ce problème est très difficile à régler, comment voulez-vous que la situation s'améliore alors que des centaines de maisons sont entrains de se construire et qu'aucun autre accès n'est envisageable ! » s'indigne Karim, un transporteur de marchandise contraint d'emprunter quotidiennement cette route. L'APC de Bejaia a lancé les travaux sur ces deux routes depuis un mois, mais ces travaux ne concernent que le revêtement et non pas l'extension. « C'est comme mettre des antibiotiques sur un corps ravagé par le cancer ! De toute façon, dans l'état où se trouve cette route, aucune voiture, aucun camion ne peut se diriger vers notre quartier, à Ihaddaden Oufela. On ne peut plus évacuer les malades ou les femmes sur le point d'accoucher», se plaint Salim, un cadre associatif, avant d'ajouter : « nous remercions vivement les élus de notre APC, mais nous souhaitons qu'ils pensent à élargir nos routes pour faciliter nos vies. » La Commune de Bejaia doit donc mettre les moyens pour élargir ces deux routes, chose qui peut paraitre délicate mais possible si une bonne volonté s'affiche. En attendant que tout cela soit réglé, les habitants espèrent qu'une prise en charge réelle de leur revendication.

Yacine Zidane

Béjaïa: *une femme de 41 ans met fin à ses jours à Tizi N Berber*

Une autre nouvelle dramatique a secoué la journée du jeudi 18 juin la daïra d'Aokas. Une femme de 41 ans s'est suicidée par pendaison au village Imdane dans la commune de Tizi N Berber.

Le corps de la victime a été retrouvé sans vie. Le corps de cette femme a été transféré par les services de sécurité et ceux de la protection civile vers l'Hôpital d'Aokas, afin de lui faire subir une autopsie. Une enquête a été ouverte afin de mettre la lumière sur cette affaire. Il faut bien le signaler, la daira d'Aokas a connu son troisième cas de suicide en moins d'un mois et une tentative de suicide avortée. M.N, un père de famille originaire de Tala Khaled dans la commune d'Aokas, F. G , une jeune étudiant de 27 ans originaire du village Aroussa dans la commune de Tizi N Berber ont mis fin à leur vie lui par pendaison ! Le samedi 13 juin 2015, au chef-lieu de la commune de Tizi N Berber, un jeune d'une vingtaine d'années a essayé de mettre fin à ses jours, lui aussi par pendaison, n'eût été un membre de sa famille qui l'avait découvert, il aurait rendu l'âme.

Les agents de la protection civile l'ont vite évacué à l'hôpital d'Aokas.

H. Z.

Un élu squatte un terrain communal à Oued Ghir

Indu occupant. Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, un groupe d'élus du Mouvement pour l'Entente Nationale (MEN) au niveau de la commune d'Oued Ghir, localité distante d'une dizaine de kilomètres de Bejaia, s'en est pris violement à l'un de leur camarade également élu dans cette commune, l'accusant d'avoir squatté un terrain réservé comme espace vert.

Sans le citer nommément, encore moins citer la formation politique à laquelle il appartient, cet élu « squatter » est qualifié par ses détracteurs « d'élu venu se servir au lieu de servir ». Ce groupe d'élus sur une liste MEN, interpelle le wali de Bejaia pour intervenir dans cette affaire et mettre fin à ce squat, soupçonnant l'élu qui occupe illicitement une assiette de terrain appartenant aux domaines de vouloir ériger une maison personnelle ou une promotion immobilière. Ce groupe d'élus contestataires se dit déterminé à aller jusqu'au bout de cette bataille. Objectif : récupérer cette assiette de terrain pour, disent-ils, la mettre au profit de la collectivité locale. Nous avons à plusieurs reprises tenté de joindre le maire de cette localité dans l'espoir d'en savoir plus, mais malheureusement toutes nos tentatives ont échoué. Il ya juste quelques années de cela, le prix du terrain dans cette localité d'Oued Ghir était presque insignifiant. Mais avec le lancement ces trois dernières années de plusieurs projets de logements sociaux, LSP et AADL entre autres, le prix du mètre carré a connu une hausse vertigineuse avec comme facteur aggravant l'arrivée en masse de promoteurs immobiliers qui, en un temps record, ont réussi à transformer cette localité en un pôle d'attraction pour ceux qui veulent fuir le vacarme de la ville et s'installer à seulement une dizaine de kilomètres de Bejaia. Un essor qui s'est fait certes au détriment du foncier agricole mais qui de fil en aiguille a aiguisé les appétits, y compris au sein des élus communaux qui commencent apparemment à réaliser le prix d'or que peuvent rapporter quelques mètres carrés dans cette commune jadis classée parmi zone rurale. Plus maintenant avec les centaines de projets lancés presque à la fois et…

Bbker Amrani

Un élu RND redonne la majorité au maire d'Akbou

Suite de la page une

Après le réquisitoire du procureur de la République, demandant deux années de prison ferme pour deux élus dans cette affaire du couffin de ramadhan, la justice a été encore une fois saisie, cette dans l'affaire concernant les délibérations prises en janvier passé. Encore une fois les contestataires ont eu gain de cause, la justice ayant pris ces derniers jours la décision d'annulation de toutes les délibérations arrêtés lors de l'assemblée ordinaire de janvier passé. L'opposition croyait dur comme fer qu'elle arriverait à mettre fin à la gestion d'un maire qu'elle conteste à ses débuts déjà. Mais depuis hier, la donne a carrément changé et le maire peut d'ores et déjà manœuvrer à sa guise. Et pour cause. Un élu RND, qui récemment encore faisait partie du groupe des opposants, a rejoint avec armes et bagages l'autre rive, celle où se débat le maire et des élus qui lui sont restés fidèles depuis le début du mandat.

Que fera l'opposition ?

Pour en savoir plus, nous avons pris attache avec Mouloud Salhi l'un des opposants au maire qui nous a confirmé le revirement de cet élu du RND. « C'est vrai que cet élu a rejoint l'autre équipe (celle du maire ndlr)

mais c'est loin d'être cela le véritable problème. Nous, en tant qu'opposants, nous avons des principes car comment siéger dans une assemblée où les délibérations sont entachées d'irrégularités comme le prouvent les décisions de justices à l'origine de l'annulation de toutes les délibérations de janvier dernier ?» déclare Mouloud Salhi à *La Cité*

avant de se poser la question de savoir quel est le rôle exact de l'administration restée muette face aux décisions prises par la justice en fermant les yeux sur cette gestion qui dure depuis des années. Notre interlocuteur tend à minimiser le revirement de cet élu du RND qui après deux années d'opposition rejoint à la mi-mandat le maire qu'il a avait contesté deux années durant. « Le problème ce n'est pas le départ de cet élu mais celui de continuer dans une gestion chaotique d'une commune qui aurait pu être un exemple en matière de développement », affirme M Salhi. Dans tous les cas, avec ce revirement plutôt inattendu puisqu'il intervient à mi chemin d'un mandat caractérisé par un conflit étalé sur la place publique, cette nouvelle majorité aura les coudées franches pour délibérer en assemblée malgré l'absence des opposants réduits à dix contre douze élus « acquis » au maire.

Boubekeur Amrani

Programme Télé

08:00 Journal
08:15 Sabah el khir ya djazair
10:00 El moudhichoune el arbaa
10:30 Djazaiert el asdika
11:00 Houb fi qafasse min dhahab
12:00 Kayefa sniaat
12:30 Moudoun wa bouldane
13:00 Journal
13:30 Bint el chahbander
14:40 Even stevens
15:00 El tariq ila allah
15:20 El ghira
15:45 Moutaat el maida
16:20 Oualid mama
17:00 Journal amazight
17:30 Biyen chetartek
17:55 Taqdar tarbah
18:30 Voyage dans l'imaginaire
18:45 Massabih cirta
19:00 Journal télévisé
19:30 H'ana fi H'ana
19:50 Ki nissa ki ridjal
20:10 Tilawat el coran
20:30 Koulche aadi
20:50 Cercala
20:50 Hadithe dini
21:05 Wassa balek
21:20 Houb fi qafasse el itiham
22:15 Fatima fatma et fatouma
22:30 Lamat ramdhan
23:30 2012 ice age
01:00 Rihat zaman
01:30 Journal télévisé
02:00 Redjal el fourqan

07:00 Programme enfants
08:00 Programme musical
10:00 Télé-achat
10:30 Ebehri Tili
12:30 Journal en français
13:00 Reportage
14:00 Gar yidelli d wessa
15:00 Télé-achat
15:45 Programme musical
16:30 Documentaire
17:30 Programme enfants
18:00 Journal en français
18:15 Urar S Ussiwel
19:30 Journal en berbère
20:00 Itij N Tmurt
21:00 Sport B Addal +
22:00 Ebehri Tili
23:00 Programme musical

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers Karl Zero
10:35 Les mystères de l'univers
12:15 Top Gear
13:10 Wheeler Dealers - occasions à saisir
15:35 Pêche à haut risque
17:20 Enchères à l'aveugle
18:10 Storage wars : adjugé, vendu
20:45 MEGAFACTORIES
22:25 MEGASTRUCTURES DE LÉGENDE

08:45 Alerte Cobra
09:40 Rencontre en ligne
11:25 Alerte Cobra
13:10 TMC Info
13:25 New York Police Judiciaire
15:55 Monk
18:40 Alerte Cobra
20:40 TMC Météo
20:50 INSIDE MAN : L'HOMME DE L'INTÉRIEUR
23:05 L'ARME FATALE 4
01:15 Le protecteur

09:00 Sans tabou la quotidienne
12:00 New York 911
13:40 Les Cordier, juge et flic
18:55 Clean house : le grand nettoyage
20:50 JEANNE D'ARC
23:40 CHANGEMENT DE CAP
01:20 J'ai dit oui à la robe

12:00 Les 12 coups de midi
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Adolescence tourmentée
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Loto
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 PEP'S
20:55 ESPRITS CRIMINELS
00:20 Les experts : Manhattan
02:50 Grands Reportages
04:00 Reportages
04:35 Musiques
05:05 Au nom de la vérité
05:30 Petits secrets entre voisins

12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:15 Jocker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant, météo
20:55 SUSPECT N° 1 NEW YORK
21:40 Suspect n° 1 New York
22:20 Suspect n° 1 New York
23:05 SUSPECT N° 1 NEW YORK
23:50 Expression directe
23:55 Dans quelle éta-gère...
00:00 Switch
01:40 13h15, le samedi...
02:10 Toute une histoire
03:15 L'histoire continue
03:45 Coeurs d'athlètes
04:45 Les joyaux des mers du sud
05:15 Courant d'art
05:25 La peur du croco
05:55 Dans quelle éta-gère...

12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
14:00 Un cas pour deux
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Au plus près du Tour
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:45 Météo des plages
20:48 Image du jour
20:50 LUNDI EN HISTOIRES
22:45 Météo
22:50 GRAND SOIR 3
23:45 Filme ton quartier !
00:35 Inspecteur Barnaby
02:10 Midi en France
03:05 Plus belle la vie
03:30 Un livre un jour
03:35 30 millions d'amis
04:30 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

12:25 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition - 2e partie
14:05 Godzilla
16:05 Surprises
16:15 L'effet papillon
16:45 Maestro
18:15 Le before
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:05 Le grand journal, la suite
20:30 Le petit journal
22:30 SPÉCIAL INVESTIGATION
23:25 L'œil de links
23:50 Au fil d'Ariane
01:25 Le journal des jeux vidéo
01:50 Boyhood
04:30 Surprises
04:55 Eurobasket féminin

06:45 Arte reportage
07:40 Les plages des sixties
08:25 X:enius
08:50 1937- Un été en Allemagne nazie
09:45 900 jours, le siège de Leningrad
11:10 Équateur, de Tena à Monte-Christi
11:40 Au gré des saisons - Été
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 La grande attaque du train d'or
15:25 Les recettes de l'amour
16:20 Les énigmes du sphinx
17:20 X:enius
17:45 Entre terre et ciel
18:15 Australie : un voyage à travers le temps
19:00 Jardins royaux
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Tout est vrai (ou presque)
20:50 LA BRIGADE HÉROÏQUE
22:15 REALITY
00:05 Argentinian lesson
01:05 Intrusion - 1 à 3
03:35 360°-Géo
05:15 Les chansons du Front populaire

12:45 Le 12.45
13:40 Météo
13:45 Le carnet des regrets
15:45 Péché de gourmandise
17:40 Les rois du shopping
18:50 En famille
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
23:45 Nouveau look pour une nouvelle vie
01:05 Nouveau look pour une nouvelle vie

06:45 Zouzous
09:00 Les maternelles
10:10 Des trains pas comme les autres
10:50 Intelligence animale
11:45 La quotidienne
13:00 Martin autour du monde
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 Embarquement immédiat
15:40 Les secrets de l'Égypte antique
16:35 Jordanie
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Devenir lion
20:40 TERRE EN ÉBULLITION
22:05 C DANS L'AIR
23:15 Avis de sorties
23:25 Dangers dans le ciel
00:15 Elysée, à la première table de France
01:05 L'aventure amazonienne
02:00 Les normands, une dynastie de conquérants
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

07:05 Ninjago
08:00 Tortues Ninja
08:55 Ultimate Spiderman
09:40 Avengers rassemblement
10:50 Il était une fois l'homme
11:45 Tempo express
12:15 Les Zouzous
13:30 Consomag
13:35 Un gars, une fille
15:40 Hyphen Hyphen
15:45 Dr. Pantastique
15:55 La famille de la jungle
16:50 Slugterra
17:55 Lapins crétins : l'invasion
18:30 Une saison au zoo 2
20:30 Monte le son, la quotidienne
20:35 Le point quotidien
20:50 LES 4 FANTASTIQUES
22:30 BIENVENUE À ZOMBIELAND
23:55 FBI : Portés disparus
01:20 Monte le son, la quotidienne
01:25 Le point quotidien
01:40 Monte le son, le live
05:00 Un gars, une fille
05:45 Chaplin
05:50 Code Lyokô

12:00 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
18:45 Touche pas à mon poste !
20:45 D8 le JT
20:55 LE DERNIER DES TEMPLIERS
22:45 DARK CITY

12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:40 Un dîner presque parfait
18:50 Las Vegas Academy
20:05 Malcolm
20:35 Soda
20:50 INCASSABLE
22:50 FOOTBALL FÉMININ : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2015
01:00 Enquête d'action
01:50 Football féminin : Coupe du monde de la FIFA 2015

09:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:35 Twilight girl
15:15 Ghost whisperer
17:00 Grey's anatomy
19:40 Les mystères de l'amour
20:40 NT1 Infos
20:45 NT1 Météo
20:50 APPELS D'URGENCE

06:00 La Petite géante
06:12 G ciné
06:15 Thomas et ses amis
06:30 Devine quoi
06:35 Mia
07:00 Les Bisounours
08:10 Gawayn
08:50 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
09:40 Spiez - Nouvelle génération
11:00 Wazup
11:05 In ze boîte
11:45 Voici Timmy
12:10 Robocar poli, à la rescousse de Vroum ville
12:45 Les aventures de Chuck et ses amis
13:10 Zig et Sharko
13:50 Parents un jeu d'enfant
14:00 I carly
14:50 G ciné
15:00 Team Galaxy : le collège de l'espace
16:00 Wazup
16:05 Les chroniques de Matt Hatter
16:35 Grojband
17:30 Monstres contre aliens
18:25 Rekkit
19:15 In ze boîte
19:45 Les Parent
20:35 Wazup
20:40 Arthur à New York
20:45 33EME FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO
00:00 Mission Impossible
00:50 Spiez - Nouvelle génération
01:15 Rekkit
01:40 Inspecteur Gadget
02:10 Magic : famille féérique
03:00 Rosie
03:10 Gawayn
03:35 Atomic Betty

Des shebab attaquent une base des services de renseignement à Mogadiscio

Somalie. *Des combattants islamistes shebab ont lancé dimanche une attaque suicide contre une base des services de renseignement dans la capitale somalienne Mogadiscio, ont annoncé des responsables de la sécurité en affirmant que l'assaut avait été repoussé.*

Selon le ministre de l'Intérieur somalien, les trois assaillants ont été tués, tandis que les forces de sécurité n'ont pas subi de pertes. Un porte-parole des shebab, affiliés à Al-Qaïda, a revendiqué l'attaque, sans apporter de précision, selon des médias somaliens. «Il y a eu une attaque contre une base des forces de sécurité. Les assaillants ont utilisé une voiture piégée pour pénétrer dans le complexe. Il y a eu un intense échange de coups de feu», a déclaré Adan Mohamed, un responsable de la sécurité somalienne.

Des témoins présents à l'extérieur de la base ont entendu une forte explosion, suivie d'intenses échanges de coups de feu.

«Il y a eu une forte explosion et dans les secondes qui ont suivi une fusillade nourrie a éclaté. Nous ne pouvions pas sortir de la maison à cause des tirs», a raconté à l'AFP un habitant proche de la base, Abdulahi Yare.

Dans un bref communiqué, l'Agence nationale du renseignement et de la sécurité (Nisa) a indiqué que l'attaque avait échoué.

«L'attaque a été repoussée avec succès par nos forces», indique la Nisa, «personne n'a pu pénétrer dans nos bâtiments, ni dans nos bases».

Trois corps ont été montrés à la presse par les services de sécurité après l'attaque, qui intervient au début du mois du ramadan, une période où les shebab ont intensifié leurs actions ces dernières années.

«Les services de sécurité ont fait échouer une attaque des terroristes désespérés», a déclaré le porte-parole du ministre de l'Intérieur, Mohamed Yusuf. «L'un d'eux s'est fait sauter et les deux autres ont été tués par balle. Ils tentaient de se ruer dans les bâtiments mais ils ont été stoppés avant d'atteindre leur objectif. Il n'y a aucune perte dans nos rangs».

Cibles à abattre

Au Kenya voisin, un représentant de l'administration locale a été assassiné à la sortie d'une mosquée, a annoncé dimanche la police kényane en attribuant l'attaque aux shebab. Mohamed Barre Abdullahi, un chef de la localité de Wajir, proche de la frontière somalienne, a été tué samedi par balle après la prière du soir.

«Les assaillants l'ont suivi jusqu'à la mosquée, ils ont attendu qu'il fasse sa prière, puis ils lui tiré dessus alors qu'il s'éloignait», a déclaré un commandant de la police de Wajir, Samuel Mukindia.

Ils ont été poursuivis par des policiers mais ils ont réussi à s'enfuir à la faveur de la nuit, a-t-il précisé. Selon des sources sécuritaires kényanes, l'attaque a sans doute été menée par des miliciens shebab, basés en Somalie mais qui ont aussi des hommes au Kenya, notamment dans le nord-est du pays, région frontalière où ils ont perpétré de nombreuses attaques ces derniers mois.

Les shebab ont établi une liste de cibles à abattre visant des responsables locaux kényans, les qualifiant d'«agents des infidèles». Cet assassinat intervient trois jours après la levée du couvre-feu du crépuscule à l'aube qui était en vigueur depuis deux mois dans la région. Cet assouplissement des mesures de sécurité avait été décidé pour faciliter le ramadan, qui vient de débuter. Les shebab, littéralement «les jeunes», à la tête d'une insurrection armée en Somalie depuis 2007, attaquent régulièrement les autorités de Mogadiscio. Défaits sur le terrain militaire par la Force de l'Union africaine (Amisom) qui épaule l'embryon d'armée somalienne, ils multiplient les attaques, les attentats et les actions de guérilla dans le pays. La Somalie est privée de réel Etat central depuis la chute en 1991 de l'autocrate Siad Barre, qui l'a plongée dans le chaos et livrée aux milices claniques, bandes criminelles et groupes islamistes. Depuis plusieurs mois, les shebab ont également intensifié leurs attaques au Kenya, fer de lance de l'Amisom, particulièrement dans les provinces frontalières de Mandera, Wajir et Garissa. Les islamistes ont notamment assassiné 148 personnes, dont 142 étudiants, à l'université de Garissa début avril.

Baghdadi, l'énigmatique «calife» de l'EI

Un an après avoir été proclamé «calife» de tous les musulmans par son groupe Etat islamique (EI), Abou Bakr Al-Baghdadi demeure un personnage énigmatique qui préfère l'ombre à la lumière.

Baghdadi est aujourd'hui l'un des hommes les plus recherchés de la planète, les Etats-Unis offrant 10 millions de dollars pour sa capture.

Mais il reste introuvable et invisible, alors même que l'EI a développé un vaste arsenal médiatique en diffusant de multiples photos ou vidéos de ses offensives et exactions.

«Il est plutôt remarquable que le chef du groupe terroriste le plus soucieux de son image soit si discret», souligne Patrick Skinner, du cabinet de consultants Soufan Group.

En un an, le «calife Ibrahim» n'est en effet apparu que sur une seule vidéo, diffusée en juillet 2014 après avoir été filmée dans une mosquée de la ville irakienne de Mossoul. Portant barbe grise, turban et abaya sombres, il ordonne à tous les musulmans de lui «obéir», quelques jours après la proclamation du «califat» sur les larges territoires sous son contrôle à cheval entre la Syrie et l'Irak.

Depuis le début des frappes de la coalition internationale menée par les Etats-Unis en août, il n'est plus réapparu à l'image et n'a diffusé que deux enregistrements sonores, après des rumeurs le donnant blessé voire tué dans des raids.

«Dimension mystérieuse»

Baghdadi «a une dimension mystérieuse qui vient du fait qu'il a survécu à de multiples tentatives pour le faire disparaître», indique Aymenn al-Tamimi, expert au Middle East Forum. Il semble «avoir réalisé beaucoup plus de choses de façon concrète» que la «vieille garde» jihadiste dont son rival, le chef d'Al-Qaïda Ayman al-Zawahiri.

Selon un document des services secrets irakiens, Baghdadi, né en 1971 à Samarra au nord de Bagdad, a un doctorat en études islamiques et a été professeur à l'université de Tirkrit (nord). Il a eu quatre enfants -deux garçons et deux filles- avec sa première femme entre 2000 et 2008, puis un autre fils avec sa deuxième femme.

Il a rejoint l'insurrection en Irak peu après l'invasion américaine en 2003, et aurait été incarcéré dans un camp de détention américain.

Les forces américaines avaient annoncé en 2005 la mort d'Abou Douaa -un de ses surnoms- dans une frappe. Mais il est réapparu en 2010 à la tête de l'Etat islamique en Irak (ISI), branche irakienne d'Al-Qaïda.

Baghdadi est ensuite parvenu à transformer ce groupe -acculé un temps par la stratégie anti-insurrectionnelle américaine soutenue par des tribus sunnites- en la plus puissante, riche et brutale organisation jihadiste au monde.

Profitant de la guerre civile en Syrie et de l'instabilité en Irak, son organisation prend pied dans le premier pays en 2013, avant de lancer en juin 2014 une offensive fulgurante chez le voisin irakien.

Avant cela, il s'était affranchi d'Al-Qaïda, Baghdadi rejetant l'ordre de Zawahiri de se concentrer sur l'Irak et de laisser la Syrie au Front Al-Nosra.

«L'islam, la religion de la guerre»

Accusé de crimes contre l'Humanité par l'ONU, l'EI a tué des milliers de militaires, combattants et civils, attaqué des minorités tels les Yazidis, vendu des femmes comme esclaves et revendiqué la décapitation de plusieurs journalistes et humanitaires occidentaux dans des vidéos terrifiantes.

Fort de dizaines de milliers d'hommes, ce groupe extrémiste sunnite contrôle aujourd'hui 50% de la Syrie et de vastes régions en Irak. Baghdadi y est salué comme un commandant et un tacticien présent sur le champ de bataille, contrairement à Zawahiri.

Son parcours diffère également de celui d'Oussama ben Laden, qui avait développé Al-Qaïda grâce à sa fortune et était connu internationalement bien avant les attaques du 11 septembre, notamment grâce à des vidéos.

«Son accession à la célébrité ne peut se comparer à celle des autres chefs terroristes. Le nom (ben Laden) était célèbre, (ce dernier) mettait en scène sa piété», note M. Skinner. Baghdadi au contraire «évite la lumière» et parle dans ses discours «de son califat et de ses ennemis, pas de lui-même».

Dans son dernier enregistrement diffusé le 14 mai, il exhortait ainsi les musulmans, soit à rejoindre le «califat» soit à mener la guerre sainte dans leur pays. «L'islam n'a jamais été la religion de la paix, l'islam est la religion de la guerre», martelait-il.

Mots Fléchés Géants N° 644

Sadi Djouder

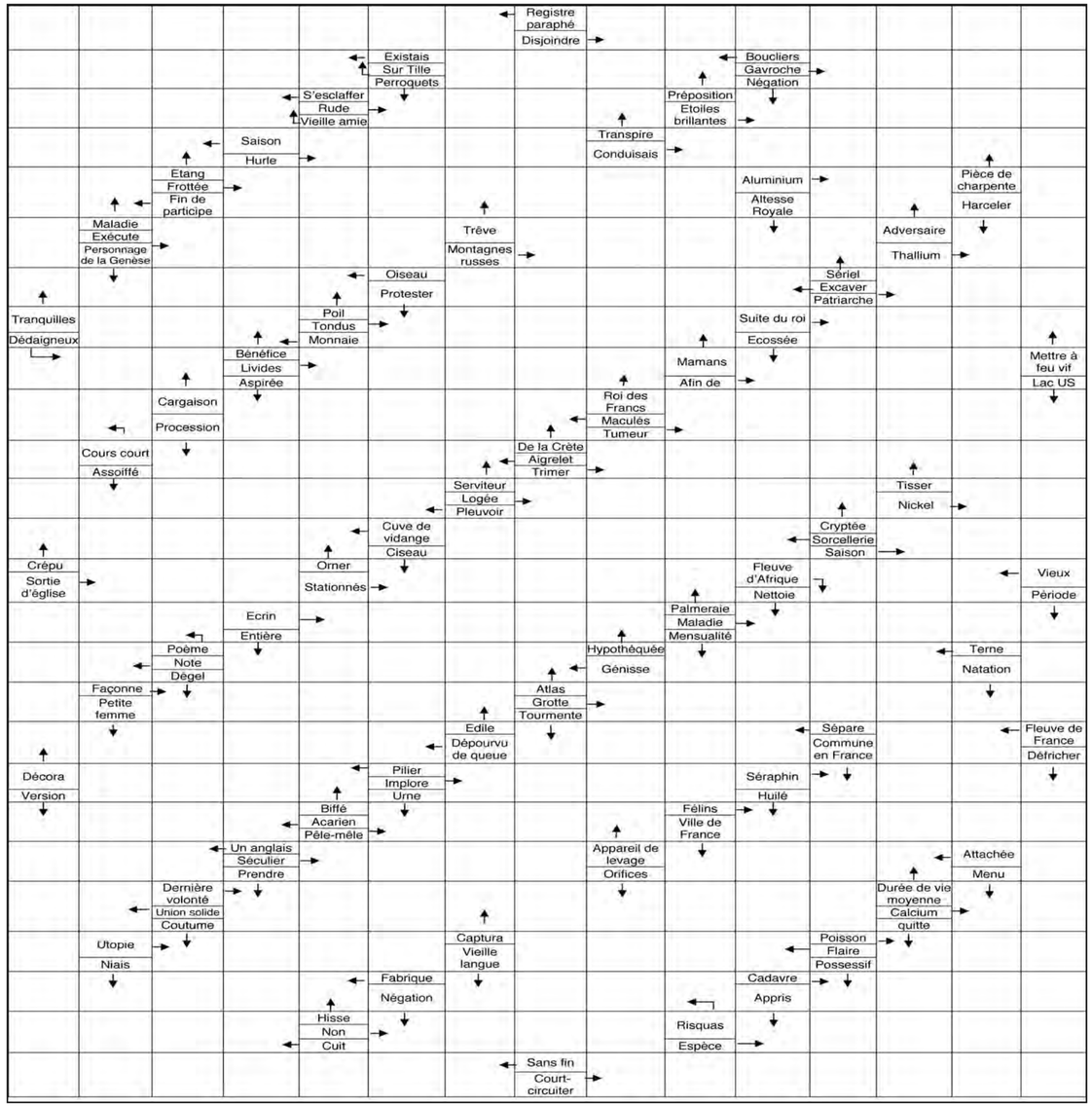

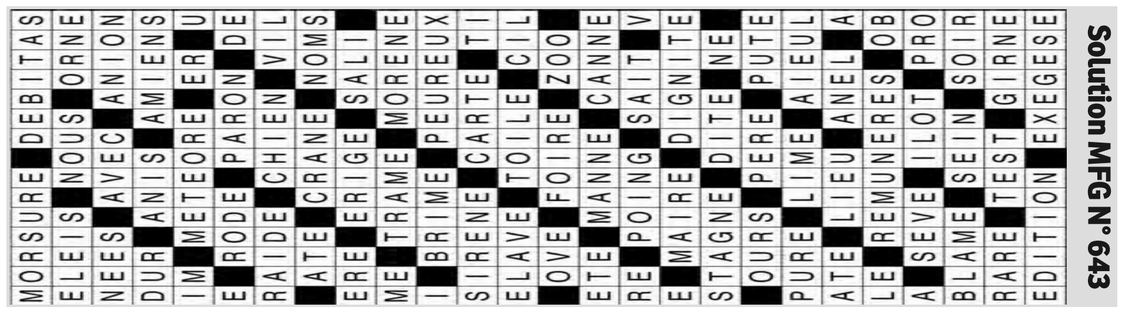

Solution MFG N° 643

Les miracles scientifiques du Coran

Dieu a envoyé Son dernier prophète (Mohammed qsssl) avec plusieurs miracles et signes prouvant qu'il est un véritable prophète envoyé par Dieu. De la même façon, Dieu a fortifié Sa dernière révélation, le Coran, avec de nombreux miracles qui prouvent que ce Coran est la parole de Dieu, révélée par Lui, et qu'il n'a pas été rédigé par des hommes.

La science de la cosmologie moderne, observationnelle et théorique, indique clairement qu'à un certain moment dans le temps, l'univers entier n'était autre qu'un nuage de "fumée" (c'est-à-dire une composition gazeuse très chaude, opaque et extrêmement dense.).1 C'est là un des principes incontestés de la cosmologie moderne. Les scientifiques peuvent maintenant observer de nouvelles étoiles se former à partir des restes de cette "fumée".

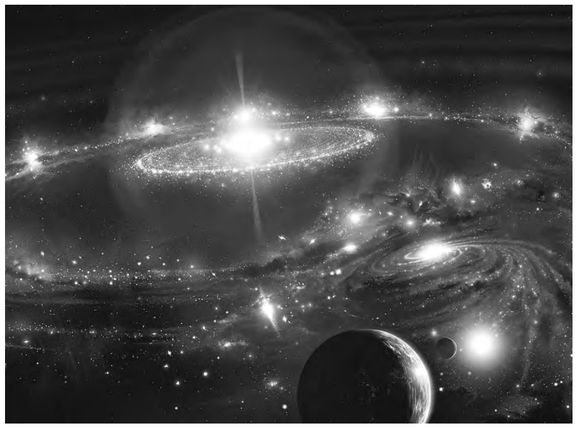

Ce que dit le Coran sur l'origine de l'univers

Les étoiles lumineuses que l'on voit le soir, ainsi que l'univers tout entier, étaient, à l'origine, sous cette forme de "fumée". Dieu a dit, dans le Coran :

«Il S'est ensuite adressé au ciel, qui était alors fumée...»

(Coran, 41:11)

Parce que la terre et le ciel (comprenant le soleil, la lune, les étoiles, les planètes, les galaxies, etc.) se sont formés à partir de cette même "fumée", nous en concluons que la terre et le ciel étaient, au départ, joints en une seule entité. Ensuite, à partir de cette "fumée" homogène, ils ont pris forme et se sont séparés l'un de l'autre. Dieu a dit, dans le Coran :

«Ceux qui ont mécru n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte? Ensuite, Nous les avons séparés...»

(Coran, 21:30)

Le docteur Alfred Kroner est un géologue mondialement renommé. Il est professeur de géologie et président du Département de Géologie à l'Institut des Sciences de la terre de l'Université Johannes Gutenberg à Mainz, en Allemagne. Il a déclaré : " Quand on sait d'où venait Mohammed... Je crois qu'il est pratiquement impossible qu'il ait pu avoir connaissance de choses comme l'origine de l'univers, parce qu'il n'y a que quelques années que les scientifiques ont découvert, à l'aide de méthodes technologiques très avancées et compliquées, la vérité à ce sujet."2

Il a aussi dit: "Il y a quatorze siècles, quelqu'un qui ne connaissait rien à la physique nucléaire ne pouvait, à mon avis, être en position de découvrir, rien qu'avec sa raison que, par exemple, la terre et le ciel ont la même origine."3

(1) The First Three Minutes, a Modern View of the Origin of the Universe [Les trois premières minutes (Un point de vue moderne sur l'origine de l'univers)], Weinberg, pp. 94-105.
(2) La référence pour ce commentaire est This is the Truth [Ceci est la vérité] (cassette vidéo). Pour obtenir une copie de cette cassette vidéo, visitez cette page.
(3) This is the Truth [Ceci est la vérité]

Hadith...

■ Le Messager d'Allah (paix et benediction de Dieu sur lui) a dit : « Je plaiderai moi-même le jour de la résurrection contre celui qui opprime une personne qui a conclue un pacte (avec les musulmans), le dénigre, le contraint à faire ce qui est au-delà de ses capacités ou lui prend une chose sans son accord. » Rapporté par Abou Dawoud et authentifié par Albany.

■ Le Messager d'Allah (paix et benediction de Dieu sur lui) a dit : « Que n'importe quelle personne qui promet la protection à une autre personne puis la tue, sache que je la désavoue, même si la victime est mécréant. » Rapporté par Ibn Mâjah et Ibn Hibbân et authentifié par Albâny.

■ Le Messager d'Allah (paix et benediction de Dieu sur lui) a dit : « Les signes révélateurs de l'hypocrite sont au nombre de trois : il ment lorsqu'il parle, ne respecte pas sa promesse lorsqu'il la donne et trahit lorsqu'on lui fait confiance. Ceci, même s'il accomplit la prière, verse l'aumône et prétend être musulman. » Rapporté par Mouslim.

Conseils pour Ramadan (2)

Suite de la page 09

Et parmi ceci :

Ce qui peut arriver au jeûneur comme retardement du ghusl (grandes ablutions) jusqu'au fajr. Et ce qui peut arriver à certaines comme retardement du ghusl après les menstrues ou les lochies, jusqu'après le lever du fajr. Si la femme voit qu'elle est de nouveau en état de pureté avant le fajr, il lui est obligatoire de jeûner, et il n'y a pas de mal à retarder le ghusl jusqu'à l'arrivée du fajr, mais elle ne doit pas le retarder jusqu'au lever du soleil, au contraire elle doit se purifier et prier avant le lever du soleil. De même pour celui qui est état d'impureté majeure (après un rapport sexuel ou une éjaculation), il ne doit pas retarder le ghusl jusqu'après le lever du soleil, mais il doit se purifier et prier le fajr avant le lever du soleil. Et l'homme doit se presser de le faire afin de pouvoir accomplir la prière du fajr en congrégation.

Et parmi les choses qui n'annulent pas le jeûne :

La prise de sang et l'injection non nutritive, mais le fait de le repousser jusqu'à la nuit est prioritaire et meilleur, si cela est possible, d'après la parole du prophète (salallahu' alayhi wasalam) : « Laisse ce qui te jette dans le doute pour ce qui ne t'y jette pas. »
Et sa parole : « Celui qui délaisse les ambiguïtés a préservé sa religion et son honneur.»

Et parmi les choses dont le jugement échappe à certains :

L'absence de quiétude dans la prière, qu'elle soit obligatoire ou surérogatoire, les hadiths authentiques du prophète (salallahu' alayhi wasalam) montrent que la quiétude est un pilier de la prière, sans laquelle la prière n'est pas valide. Et la quiétude est le calme (l'immobilité) dans la prière et le recueillement et l'absence d'empressement, jusqu'à ce que chaque vertèbre revienne à sa place.
De nombreuses personnes prient pendant Ramadan la prière du Tarawih sans réfléchir (sur le sens des versets) et sans quiétude, au contraire ils picorent, et la prière accomplie de cette façon est nulle, et celui qui l'accomplit est pécheur et n'est pas récompensé.

Et parmi les choses dont le jugement peut échapper à certains :

L'opinion de certains qu'il n'est pas permis de prier moins de vingt raka'at pour tarawih, et l'opinion de certains qu'il n'est pas permis de prier plus que onze ou treize raka'at, et toutes ces opinions sont déplacées, et elles sont une erreur qui contredit les preuves. Les hadiths authentiques du messager d'Allah montrent qu'il y a une certaine largesse pour la prière de la nuit, il n'y a pas de limite définie qu'il n'est pas permis de dépasser. Au contraire, il a été authentifié que le prophète (salallahu' alayhi wasalam) priait onze raka'at pendant la nuit, et il a pu en prier moins pendant Ramadan ou en dehors.
Lorsqu'il a été interrogé sur la prière de la nuit, il a dit : « Deux par deux, et si l'un d'entre vous craint que le Subh n'arrive qu'il prie une raka'a qui rendra impair ce qu'il a prié. » (Unanimement reconnu authentique)
Et il n'a pas précisé un nombre de raka'at, ni pendant Ramadan ni en dehors, c'est pourquoi les compagnons, à l'époque de 'Umar, ont parfois prié vingt-trois raka'at, et d'autres fois onze raka'at, tout ceci a été authentifié de 'Umar et des compagnons à son époque. Certains Salaf priaient pendant Ramadan trente-six raka'at et en ajoutaient trois pour le witr, d'autres priaient quarante et une raka'at, shaykh Al-islam Ibn Taymiyyah et d'autres ont rapporté ceci des gens de science, et comme il l'a rappelé, il y a une certaine largesse dans cette question, et il a également rappelé qu'il est meilleur pour celui qui allonge la récitation, l'inclination et la prosternation, de réduire le nombre (de raka'at), et pour celui qui raccourci la lecture, l'inclination et la prosternation, d'augmenter le nombre (de raka'at). Et ceci est le sens de sa parole.
Et celui qui médite sur la Sunna verra qu'il est meilleur de prier onze ou treize raka'at, pendant Ramadan ou en dehors, car c'est là que s'est arrêté l'acte du prophète (salallahu' alayhi wasalam) la plupart dutemps. Et c'est ce qui est moins contraignant pour les musulmans et plus proche du recueillement et de la quiétude. Il est préférable, pour celui qui prie avec l'imam la prière de nuit de ramadan, qu'il ne s'en aille qu'avec l'imam, d'après la parole du prophète : « Si l'homme prie avec l'imam jusqu'à ce qu'il parte, on lui écrit la prière d'une nuit (entière). »
Et il est légiféré à l'ensemble des musulmans de faire des efforts dans les différentes adorations dans ce mois béni parmi les prières surérogatoires, la lecture du Coran avec contemplation et réflexion, l'augmentation dans le Tasbîh (Subhannallah), Tahlîl (La ilaha illallah), Tahmîd (Al-Hamdu lillah), Takbîr (Allah Akbar), la demande du pardon, les invocations légiférées, ordonner le bien, réprouver le mal, appeler à Allah Tout Puissant, aider les pauvres et les indigents, faire des efforts dans l'obéissance aux parents, honorer les liens de parenté, s'occuper de son voisin , visiter le malade, et d'autres choses encore parmi les types de bonnes actions.
Ceci d'après la parole du prophète (salallahu' alayhi wasalam) citée précédemment : « Pendant ce mois, Allah observe votre concurrence dans l'accomplissement des bonnes actions et s'en vante auprès de Ses anges. Montrez à Allah lequel parmi vous est le meilleur en bonnes actions, et certes le perdant est celui qui est privé (pendant ce mois) de la miséricorde d'Allah. »
Et d'après ce qu'on rapporte de lui : « Celui qui accomplit (pendant Ramadan) un acte parmi les actes de bien est comme celui qui a accomplit une obligation en dehors (du mois de Ramadan), et celui qui accomplit une obligation est comme celui qui en accomplit soixante-dix en dehors (du mois de Ramadan). »
Et sa parole dans le hadith authentique : « Une 'Umra accomplit pendant Ramadan est comme (la récompense) d'un hajj –ou il a dit- d'un hajj en ma compagnie. »
Et les hadiths et les narrations qui montrent cet empressement et concurrence dans les différents types de bonnes actions pendant ce noble mois sont nombreux.
Nous demandons à Allah qu'Il nous accorde, ainsi qu'à tous les musulmans, tout ce qu'il contient comme agrément, et qu'Il accepte notre jeûne et notre prière, et qu'Il améliore nos situations et nous fasse revenir des égarements des tentations, comme nous Lui demandons, gloire à Lui, qu'il améliore les gouverneurs des musulmans, et qu'Il réunisse leurs paroles sur la vérité, Il est certes Celui qui possède cela et Celui qui en est capable.

Le jeûneur

CUISINE

Tourte aux champignons et escalope de poulet

Ingrédient :
- 52 pâtes feuilletées toutes prêtes
- 4 escalopes de poulet
- 1 pot de crème fraîche allégée
- 250 g de champignons frais ou 1 boîte moyenne
- sel
- poivre
- épices à poulet
- ciboulette
- persil haché

Préparation :
- Nettoyez les champignons et faites-les rissoler dans une poêle avec un peu de matière grasse avec l'escalope de poulet.
- Salez et poivrez. Puis ajoutez la ciboulette et le persil.
- Ajoutez la crème fraîche et laissez mijoter. Parsemez le tout de persil. Laissez refroidir la préparation.
- Étalez la première pâte feuilletée dans un moule aux bords un peu haut. Piquez-la avec une fourchette.
- Versez la préparation. Recouvrez de la deuxième pâte feuilletée.
- Pour finir Décorez le dessus avec les chutes de pâte.
- Faites cuire 30 min à 180°C.

Soupe de carottes

Ingrédients :
- 600 gr de carottes coupées en rondelles
- 2 pommes de terre de taille moyenne coupées en cubes
- 1 gros oignon
- 40 gr de beurre
- sel
- poivre
- 1 cube de bouillon de poulet
- 3 cuillères de crème fraîche
- persil ciselé pour décorer

Les étapes :
- Dans une marmite, faites fondre le beurre.
- Ajoutez l'oignon finement coupé, et faites rissoler pendant 5 minutes.
- Rajoutez le sel, le poivre, , les carottes et les pommes de terre.
- Incorporez le cube de bouillon de poulet et faire rissoler de 5 a 10 minutes.
- Mouillez avec 600 ml d'eau bouillante, et laisser cuire sur feu moyen jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
- Mixez la soupe, ajoutez un peu d'eau si cette dernière est trop épaisse
- Rajoutez 2 cuillères a soupe de crème fraîche
- Décorez avec le reste de la crème fraîche et du persil.

Salade de betteraves

Ingrédient :
- 6 betteraves de taille moyenne
- 1 œuf dur
- quelques olives vertes
- quelques feuilles de menthe pour décorer
- 4 cuillères a soupe de vinaigre
- 6 cuillères a soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère a café de moutarde
- sel et poivre

Les étapes :
- Râpez 4 betteraves et les mettre au centre de votre plat a servir.
- Coupez les 2 autres des tranches, et les mettre tout au tour des betteraves râpées.
- Décorez comme vous le voyez sur photo avec l'œuf dur râpé, les olives, et les feuilles de menthe.
- Mettre tout les ingrédients de la vinaigrette dans un bol, et bien fouetter jusqu'à épaississement.
- Versez votre vinaigrette sur votre salade.

Boukala du jour :

Addalma laboud yekchefha elkmer bnourha elwaddah , Assebri ya khti yak esberhouwa el meftah , Wahtach ya rebi yferejni ou lefsad ywalislah ou kalbi yertah.

Courgettes farcies

ingrédients :
- 5 a 6 grosses courgettes
- 300 gr de viande hachée
- 2 cuillères a soupe de chapelure
- 1 oeuf
- sel
- poivre
- 2 cuillères a soupe de persil finement ciselé
- 6 cuillères a soupe d'eau(pour la farce)
- 1 kg de tomates fraîche bien mures
- 5 gousses d'ails râpées
- huile pour friture
- poivrons multicolores pour décorer(facultatif)

Les étapes :
- coupez les courgettes en lamelles dans le sens de la longueure pas trop fines, ensuite les faire frire,et les égoutter sur du papier absorbant
- préparez la farce
- dans un grand saladier mettre, la viande hachée, sel, poivre, l'oeuf, le persil, la chapelure et l'eau et bien pétrir pour obtenir un melange homogène
- faites des petites boulettes d'une grosseur d'une noix
- faites farcir vos courgette

Mhancha aux noix et amandes

Ingrédients :
- 300g de noix
- 200g d'amande
- 60g de sucre glace
- 1cas eau de fleur d'oranger
- 1 cas de beurre
- 1cac de cannelle
- 10 feuilles de brick

Préparation :
- Emonder les amandes, les frire et les mixer.
- Mixer les noix.
- Mélanger les noix, amandes, sucre, beurre, cannelle, fleure d'oranger.
- Former des boudins.
- Badigeonner les feuilles de brick avec le beurre fondu, mettre les boudins.
- Rouler les feuilles autour des boudins pour obtenir une longue turban, puis enrouler sous forme d'un escargot.
- Faire cuire au four ou bien faire frire dans un bain de l'huile.
- Arrosez de miel fondu dés que vous la retirez de four.

Postez toutes vos questions concernant les thèmes de la page de chahrazed qui va vous répondre dans les prochains numéros
samo.mira@live.com

Tréteaux : *la 7e édition du théâtre de montagne du 27 juin au 5 juillet à Ait Bouaddou*

L'association culturelle Tamqabdut du village Ait Bouaddou organise, avec la collaboration de l'APC, de la Direction de la culture de Tizi-Ouzou et du théâtre régional Kateb-Yacine, la septième édition du théâtre de la montagne en hommage à l'artiste Kadri Ahmed dit « Krikeche ». La manifestation culturelle aura lieu du 27 juin au 05 juillet 2015 à la salle Tamkabdout avec la participation de plusieurs troupes issues des différentes wilayas du pays, dont Tizi-Ouzou, Bouira et Batna pour arracher les meilleurs prix de ce festival culturel devenu une tradition dans cette commune montagneuse. L'un des organisateurs nous a confirmé que le programme, par delà ses priorités théâtrales, est enrichi par moult activités et animation comme la dance, la musique et la chorale avec, cerise sur le gâteau, plein d'autres surprises pour cette année. Le public, fidèle à notre manifestation depuis maintenant sept longues années, n'en sera que plus ravi. Cette édition sera clôturée par un gala une fois les prix du meilleur spectacle, du jury et de la meilleure mise en scène décernés aux lauréats du festival.

Dahmani Bilal

Tighremt au symposium international sur les médias amazighs

Initiative. *Le réseau amazigh pour la citoyenneté au Maroc a, à la fin de la première semaine de juin courant, organisé un symposium international sur le thème « Défis du pluralisme linguistique et de la diversité culturelle dans les médias des pays de l'Afrique du Nord ».*

De notre envoyé spécial Yacine Zidane

Cette rencontre scientifique, tenue deux jours durant à l'hôtel Golden Tulipe Farah de Rabat, a vu la participation de chercheurs et praticiens venus de différents horizons de Tamazgha. Cette initiative se veut une occasion de faire le point sur le paysage médiatique amazigh, qui, pour Abdellah Badou, coïncide avec quelques dates importantes, notamment celle de la célébration du treizième anniversaire d'Azetta.

C'est Yacine Zidane, le responsable de l'édition amazighe de La Cité, qui a ouvert ce cycle de conférences en abordant le sujet du paysage médiatique amazigh en Algérie, et l'expérience de Tighremt dans la presse écrite. Pour l'orateur, le savoir-faire, tout comme le lectorat, existe maintenant que l'université forme par centaines d'enseignants, lesquels encadrent des dizaines de milliers d'élèves dans les différents paliers de l'éducation. Cependant un problème : l'asphyxie financière n'est jamais loin dès lors que l'Etat, magnanime à l'égard notamment des titres arabophones, ne concède pas le moindre espace publicitaire en faveur de ces éditions amazighes. « La publicité, distribuée sans compter pour la promotion d'une langue nationale et non d'une autre, est le problème le plus épineux dans ce genre d'entreprise : il faudra que les pouvoirs publics mettent les moyens nécessaires à l'épanouissement de cette langue » dira-t-il. Pour Yacine Zidane, le problème de la terminologie est plus que gênant, les praticiens doivent se soumettre à un lexique des médias transversal. « S'il existe une variation du lexique dans les différentes régions de la Berbérie, le métalangage ou la terminologie qui doit être utilisée dans les médias doit être unifié », conclut-il.

Madghis Oumadi, journaliste libyen présent à la rencontre de Rabat, et deuxième intervenant lors de la matinée, a longuement parlé de son expérience, que ce soit en tant que journaliste ou producteur. Pour Madghis, la chute du régime Kadhafi a donné de la chance aux milliers d'amazighophones de retrouver l'exercice de leur langue et leur identité. La première expérience a révolutionné la façon de présenter les médias chez les Amazighs, notamment dans son émission abrid n tegrawla (le chemin de la révolution). « J'ai introduit une nouvelle technique qui est le doublage simultanée, j'ai eu l'honneur de recevoir sur mon plateau des gens importants, dont Sarkozy, Ban ki-moon et autres Rasmussen, à qui j'ai toujours posé des questions en tamazight, et eux lorsqu'ils répondent, une traduction simultanée en berbère est assurée » dira Madghis. Il a aussi parlé de la revue scientifique Irmat, éditée sur fond du ministère de la Culture. Pour rappel, C'est aussi Madghis qui a lancé la chaine satellitaire amazighe Ibraren (les variétés), qui est devenue ces derniers jours Tumast (identité).

Mohand Kacioui, venu de France, a parlé de la première chaîne amazighe BRTV. Le problème selon lui était comment, les premiers temps, assurer 4heures de programme quotidien, vu qu'aucune production visuelle n'était disponible, surtout que le lancement de la chaîne en 2000 a été suivi par le Printemps noir de Kabylie, d'où les gens appelaient de pour nous ressourcer et faire partager ce qui se passait dans les régions kabyles. « Selon France télécom, il y avait plus de 2500 appels en deux jours seulement à BRTV », dira Mohand. Notre média aussi a été parmi les rares à avoir donné la parole pour les animateurs de l'Azawad, puisque l'AFP et la France y ont opposé un véritable blocus médiatique.

Mohamed Mamad, journaliste marocain, dira quant à lui que la télévision ne doit pas s'intéresser aux techniques mais plutôt aux objectifs de cette chaine de télévision. Pour cela, il ne voit pas une contradiction qu'une chaine amazighe présente des émissions en langue arabe. « L'émission d'Ahmed Assid en Arabe dialectal est destinée plus à sensibiliser les populations arabophones du Maroc, pour nous, c'est une façon de réconcilier les Marocains non amazighophones avec leurs origines amazighes », a-t-il expliqué. Pour cet universitaire, le discours fondateur du roi depuis 2001, la libération du secteur audiovisuel et la création de l'IRCAM ont favorisé la création de cette chaine amazighe. « Sa création est spontanée, elle n'a pas été préméditée ou faite sur des calculs politiciens. Il faut aussi dire que créer une chaine de télévision est une entreprise difficile puisque ce genre de projet s'inscrit dans l'industrie, ce qui nécessite des sommes d'argent colossales. Le plus difficile c'était plus le cadre des compétences humaine, du fait que la majorité écrasante des journalistes n'ont pas la formation nécessaire au journalisme audiovisuel dans cette chaine», dira Mamad

Le dernier intervenant était Raki Djellou, un acteur associatif de Tunisie. Pour ce communicant, il y a une volonté de ghettoïser en folklorisant cette question de l'amazighité. L'intervenant va jusqu'à parler de génocide culturel perpétré par le régime en place à l'encontre des populations amazighes de Tunisie. Sinon, se demande-t-il, « comment expliquer que sur les 14 chaines de TV et 20 radios, aucune d'elles ne daigne encore prendre en charge cette culture qu'on veut faire taire à tout prix ? » Leur argument sous Benali? « Vous êtes une minorité et vous n'utilisez pas une langue sacrée », dénonce encore une fois Raki qui, profitant de cette occasion, appel les médias marocains et algériens pour leur venir en aide.

La séance de l'après-midi a été consacrée au débat sur la question des médias marocains. Une pléiade d'experts a été conviée à dresser un rapport sur la situation du journalisme au pays de M6. Pour rappel, les intervenants ont témoigné leur reconnaissance et sympathie pour Tighremt, espérant une longue vie à ce mensuel qui, assurent-ils, reste le seul produit journalistique à 100% amazighe dans les pays de Tamazgha.

Y Z

Du théâtre et du chant pour animer les soirées à Azazga Ramdhan

Veillées ramadanesques. A l'image des autres wilayas du pays la capitale des Ait Ghobri, Azazga, 35 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, vit au rythme des veillées non stop au niveau de l'annexe de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de la ville des Genêts.

En effet, les organisateurs ont concocté un programme spécial pour égayer les soirées des familles au niveau du deuxième grand centre économique de la wilaya qui connait une animation particulière en ce début de mois sacré, en programmant chaque jour un spectacle de théâtre et de chant au grand bonheur des amateurs du quatrième art et des mélomanes de la région.

Ces soirées qui ont débuté le premier jour du ramadan avec un spectacle de théâtre intitulé *Lmulud di tadart* avec Hocine Ouarab a été suivi par la pièce théâtrale*yaârakyikhfis* avec la troupe « Tacemuât ». Hier soir c'était au tour de la troupe de Djamila Bouanem de présenter son spectacle intitulé *M. Wardia* qui a offert des moments de rire aux familles qui furent nombreuses à se rendre à cette structure culturelle en ces douces nuits du mois de juin.

Aujourd'hui, c'est au tour des mélomanes d'apprécier un spectacle de chant qui sera présenté par HaceneBoutoura et Malek Oulhaci. Demain, c'est la coopérative « Masrah El Bahdja »

d'Alger de présenter son spectacle intitulé *Rahla*. Au programme de la journée du mardi, un spectacle de théâtre intitulé *Mesmardjeha* qui sera présenté par la coopérative « Ifehchuchen N Djerdjer » de TiziOuzou. Mercredi place au gala artistique qui sera donné par les deux artistes Dahmani Bélaid et le Petit Matoub. Jeudi, c'est la troupe « Fartouna » de Tizi-Ouzou, qui présentera sa pièce intitulée *Tala Batata*. Cette dernière sera suivie par la pièce théâtrale *Une femme pour mon mari* qui sera présentée, vendredi, par les comédiens de la coopérative *Fan Bladi* de la wilaya d'Oran. Samedi prochain, le public aura droit à un gala artistique qui sera animé par les trois artistes Almas, Youcef Hadj Said et Karim Ouanes.

Dahbia B.

Renaud « arrive » avec un nouvel album après six ans d'absence

Renaud l'annonce en une du Parisien, samedi : « J'arrive ». Le chanteur, qui n'a plus publié d'album depuis Molly Malone en 2009, a écrit quatorze nouvelles chansons et compte très prochainement enregistrer un nouveau disque, selon ses propos rapportés le 20 juin par le quotidien.

« J'ai écrit quatorze chansons, je veux les enregistrer vite », assure l'auteur de Mistral gagnant, que le quotidien a très brièvement rencontré à L'Isle-sur-la-Sorgue, la commune du Vaucluse où il est désormais installé.

D'une voix rauque et un peu chevrotante, le chanteur a confirmé à la mi-journée sur RTL s'être « remis à écrire » depuis « quinze jours ». Renaud annonce un retour « bien avant l'année prochaine, en septembre ».

Thierry Séchan, le frère de Renaud, confirme dans les colonnes du Parisien qu'il a écrit « douze, quatorze chansons » qu'il compte enregistrer à Bruxelles très prochainement.

Le frère précise : « Il a fait toutes les paroles. Et les musiques ont été composées par son bassiste Michaël Ohayon et son gendre, le chanteur Renan Luce, qui a fait quatre musiques. L'album est presque terminé. »

Renaud, ex-chroniqueur à Charlie Hebdo, a notamment écrit un titre intitulé J'ai embrassé un flic, en « référence à la manifestation du 11 janvier, à ses amis de Charlie et aux deux policiers tués pendant les attentats », ajoute le frère du chanteur.

« Pour l'instant, il ne peut pas chanter »

« Pour l'instant, il ne peut pas chanter », souligne néanmoins Thierry Séchan : « Trop de cigarettes, trop de Ricard.

Il faut d'abord qu'il trouve un ORL. C'est indispensable. »

Pour autant, le chanteur, qui a connu de nombreuses périodes de dépression et vient de fêter ses 63 ans « va bien », selon son frère.

Le slameur Grand Corps Malade, l'un de ceux qui ont repris ses chansons dans les deux albums hommage La bande à Renaud parus l'an dernier, fait partie de ceux qui lui ont redonné envie d'écrire, confirme Renaud.

Fin mai, un sondage a désigné Mistral gagnant, sa ballade de 1985, comme la « chanson française préférée de tous les temps », devant « Ne me quitte pas », de Brel, et « L'Aigle noir », de Barbara. L'activité discographique du « chanteur énervant » s'est sérieusement ralentie depuis vingt ans.

Son dernier album de chansons inédites – Rouge sang – remonte à 2006, Renaud n'ayant depuis publié qu'un album d'adaptations de chansons irlandaises baptisé Molly Malone.

Absent des studios et de la scène depuis de longues années, celui qui avait signé en 1985 les paroles de SOS Ethiopie a simplement participé en novembre dernier à l'enregistrement d'un titre collectif caritatif contre l'épidémie Ebola.

Les RDV des arts et de la culture

Librairie Générale d'El-Biar (4, Place Kennedy, Alger)
Samedi 20 juin de 12h à 16h : Kamel Bouchama signera son livre Luttes d'un peuple. Emergence d'une nation.
Salle Ibn-Khaldoun (Alger-centre)
Mardi 23 juin à 22h30 : Concert de Sid Ali Driss.
Mercredi 24 juin à 22h30 : Concert de l'association Mezghenna.
Jeudi 25 juin à 22h 30 : Concert de Samir Lassimi.
Vendredi 26 juin à 22h 30 : Concert de Kamel Aziz.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)
Jusqu'au 1er juillet : Salon du livre. Spectacles pour enfants.
Lundi 22 juin à 23h : Pièce Célibataire marié du Mouvement théâtral de Koléa.
Mardi 23 juin à 23h : Soirée chaâbi avec Nasser Mokdad et Benyoucef Kouhil.
Mercredi 24 juin à 23h : Soirée andalouse avec l'association Nassim Essabah de Cherchell.
Jeudi 25 juin à 23h : Soirée musicale variée avec l'association artistique Essahilia de Fouka et avec le groupe Ichenwiyen.

Institut français D'Alger (Alger-Centre)
Jusqu'au 4 juillet : Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore (sur les façades de l'Institut).

Galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 25 juin : Exposition de peinture par l'artiste Réda Djeffal.

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Télemly, Alger)
Jusqu'au 30 juin : Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Galerie Baya du palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)
Jusqu'au 27 juin : 5e Salon national de la photographie insolite.

Galerie d'art Dar El-Kenz (lot Bouchaoui 2 n°125, Chéraga, Alger)
Jusqu'au 20 juin : Exposition «1, 2, 3» des artises Yasmina Saâdoun, Kamel Benchemakh et Amar Briki. La galerie est fermée le vendredi et le samedi.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (rue Larbi-Ben - M'Hidi)
Mardi 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

Ramadan et diabète : prudence

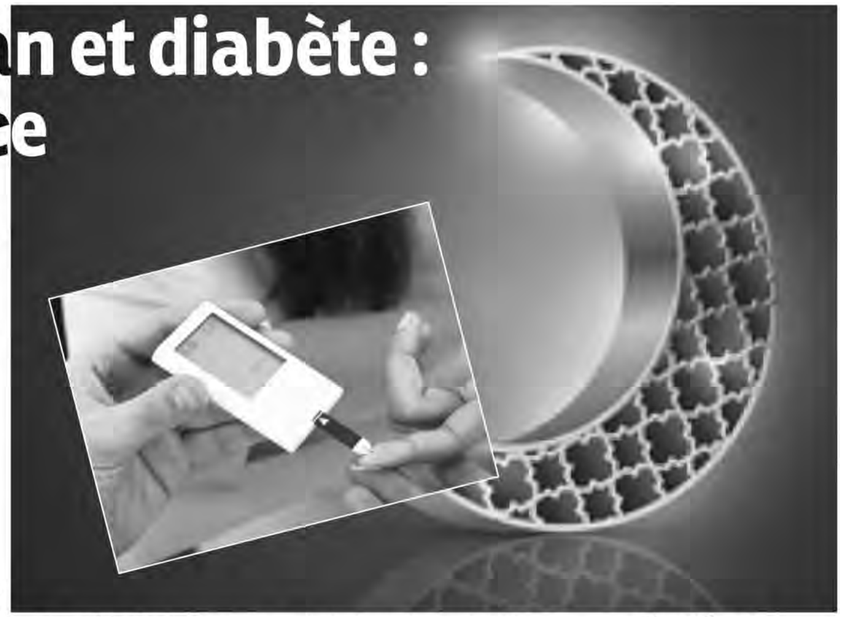

Au cours du Ramadan, la musulmans pratiquent une période de jeûne, plus particulièrement longue pendant l'été, au cours de laquelle ils ne peuvent pas boire, ni manger, ni fumer, ni entretenir de relation sexuelle de l'aube jusqu'au coucher du soleil.

Les règles du Coran et la maladie

La période du Ramadan pose parfois des problèmes aux malades devant prendre des médicaments. Le coran précise que des exceptions existent pour les personnes atteintes de pathologies chez lesquelles la pratique du jeune au cours de cette période présente des risques médicaux. Mais de nombreuses personnes souhaitent respecter scrupuleusement les règles du Coran et il est parfois nécessaire de prendre l'avis d'un imam afin de ne pas prendre de risques inutiles.

Alimentation modifiée et diabète

Au cours du Ramadan, la manière de s'alimenter est très différente, avec des repas très décalés en raison d'une période de jeûne totale suivie lors de la rupture du jeûne de repas très riches en graisses entrecoupés de grignotage fréquents. Cette situation provoque un déséquilibre alimentaire pouvant être à l'origine de situations dangereuses pour les diabètiques.

Glycémie et jeûne

Le jeûne surtout lorsqu'il est prolongé de plus de 16 heures au cours de l'été a des conséquences importantes sur la glycémie.

Hypoglycémie

Pendant la phase du jeûne, le patient ne peut pas consommer d' aliment ni boire. Il existe alors un risque d'hypoglycémie, si le traitement n'a pas été adapté avec l'avis du médecin.

Peuvent ainsi apparaitre destremblements, des sueurs, des maux de tête, des palpitations cardiaques, des troubles de la vision, unepâleur, des vertiges, une fatigue, des troubles du comportement voire un épisode de confusion, nécessitant un avis médical en urgence.

Hyperglycémie

Lors de la rupture du jeûne, les personnes ont tendance à trop manger. Cette situation entraine une surcharge calorique élevée qui peut entrainer une hyperglycémie et une décompensation métabolique aigüe, surtout lorsque le traitement n'a pas été adapté avant le début du ramadan.

Par exemple, pour les diabètiques insulino dépendant, si la dose d'insuline n'a pas été suffisamment adaptée pour faire face à une quantité trop importante de glucose, l'organisme ne pourra plus utiliser ce glucose pour nourrir ses cellules, dégradera les graisses et produira de l'acétone pouvant alors provoquer une acido cétose, complication sévère du diabète : en effet, les réserves en sucre devenant insuffisantes, les acides gras sont alors davantage utilisés entrainant la libération de grandes quantités de corps cétoniques dans le sang.

Contrindication formelle

Le Ramadan sera complètement contre-indiqué si le diabète n' est pas équilibré, s'il s'accompagne de pathologies, d'infections ou de complications comme par exemple des complications neurologique ou cardiovasculaires,.

Possibilité de reporter des périodes de jeûne

Il faut néanmoins savoir qu'il est possible pour les personnes malades ou fragiles de reporter des périodes de jeûne.

Avis du médecin

Il est recommandé de prendre l'avis de son médecin ou de son diabétologue afin de connaître les risques et les contre-indications potentielles et surtout d'adapter son traitement, qu'il s'agisse de médicaments antidiabétiques oraux ou d'insuline.

Il faut également renforcer l' auto-surveillance de la glycémie et pratiquer au minimum une glycémie capillaire avant chaque repas et deux au cours du jeûne.

Limiter activités physiques et sportives

Il est conseillé de limiter les activités physiques et sportives durant la période de jeûne, surtout pendant les périodes estivales. Lorsqu'il est pratiqué, le sport doit l'être de manière modérée.

Consulter son médecin avant le Ramadan

Il est indispensable de consulter son médecin avant la période du ramadan, afin d'adapter le traitement et d'apprendre à repérer les situations pouvant représenter des risques pour la santé.

Bien s'alimenter

Il est conseillé de faire 2 ou 3 repas pendant la rupture du jeûne et d'éviter de grignoter continuellement durant la soirée, afin d'éviter des apports caloriques trop importants. Il est également conseillé de ne pas débuter par un repas trop copieux, de boire à petites gorgées et de s'hydrater avant de manger : commencer par exemple par une soupe puis attendre environ 2 heures pour faire un repas plus copieux .

Penser à s'hydrater

L'hydratation doit être suffisante et régulière sur cette période et plus importante en période estivale.

Savoir interrompre le jeûne en cas de crise

Durant cette période, il est indispensable de repérer les situations qui pourraient nécessiter un arrêt du jeûne, comme d'une hypoglycémie ou une hyperglycémie (soif intense, envie fréquente d'uriner...).

La mammographie en 3D améliore le dépistage du cancer du sein

Réalisée en 3D, la mammographie permet de détecter 29 % de cancers du sein supplémentaire, tout en réduisant le nombre de fausses alertes.

La 3D enrichit régulièrement l'imagerie médicale… Selon une étude parue ce 25 juin dans le JAMA, la mammographie en 3 dimensions est plus efficace que la méthode traditionnelle. Plus efficace et précise pour les médecins, elle ne change rien pour les patientes qui s'y soumettent.

Moins de fausses alertes

La mammographie en 3D combine deux techniques : la mammographie digitale traditionnelle et la tomosynthèse qui produit une série de tranches d'1 mm d'épaisseur. Cela permet d'obtenir une image beaucoup plus précise du sein. Pour les patientes, rien ne change : elles se positionnent de la même manière sur l'appareil, et l'examen ne demande que quelques secondes de plus. Pour les médecins en revanche, la mammographie 3D est radicalement différente. Les clichés plus clairs et plus précis obtenus par la 3D permettent de mieux identifier les différentes structures du sein. En passant en revue les résultats d'un demi-million d'examens pratiqués sur 13 sites différents, l'étude chiffre précisément les avantages de la mammographie en 3 dimensions. Le nombre de cancers du sein détectés grimpe de 29 %, et plafonne même à +41 % pour les seuls cancers invasifs.

Un traitement plus précoce

Les rappels à l'examen qui aboutissent sur une fausse alerte, eux, reculent de 15 %. « Cette étude confirme ce qu'on sait déjà : la mammographie en 3D détecte davantage de cancers invasifs et agressifs, ceux qu'on veut trouver, et épargne aux femmes l'anxiété et le coût d'examens complémentaires pour ce qui s'avère être une fausse alerte», précise le Dr Donna Plecha, co-auteur de l'étude. «Nous savions déjà que l'examen du sein sauve des vies. Cette étude prouve de manière solide que la mammographie en 3D est le meilleur test pour détecter un cancer du sein lorsqu'il est traitable.» C'est d'autant plus important que, détecté et traité tôt, un cancer du sein est associé à une survie de 97 % à 5 ans. Il demande aussi moins de chimiothérapie ou une opération moins étendue.

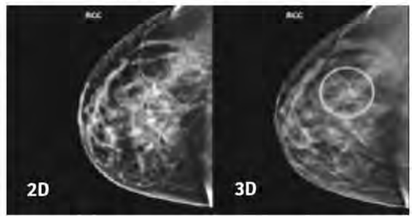

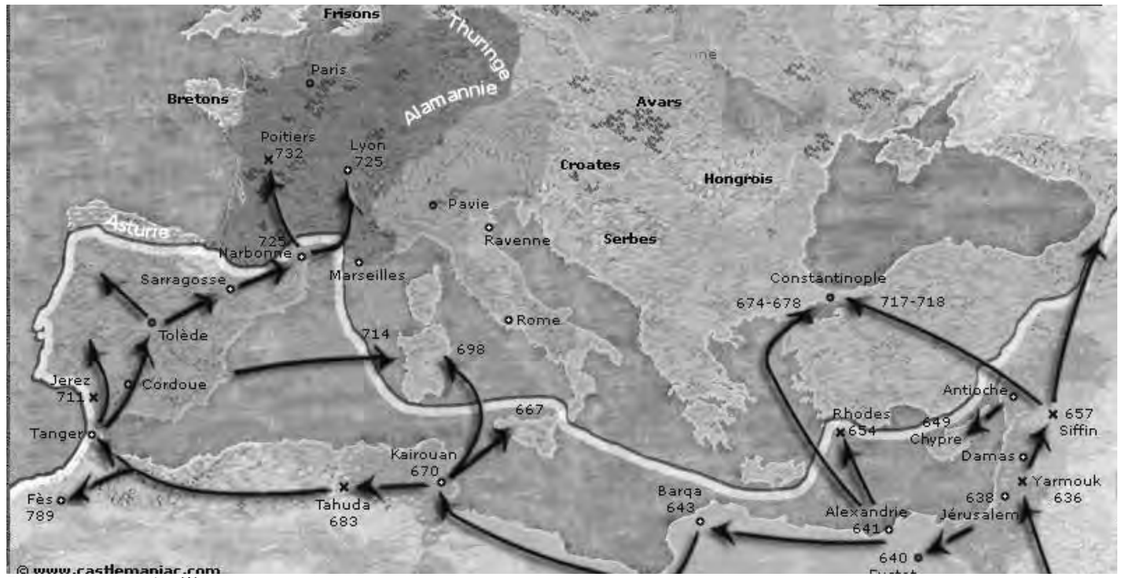

Par Mohamed Ghriss (*)

L'avènement de l'Islam au Maghreb

Périodes d'élévations et de chutes... Période du 4ème H/ 10ème siècle : après Tihert , le mouvement culturel s'étend au Constantinois où s'affirment les Fatimides .Ibn Hanu AL Andalusi, devenu thuriféraire des Fatimides , et particulièrement d'El Moizz, chante la gloire de ce dernier et du fils d'Al Mançûr qui en 960 occupe toute l'Afrique du Nord .Le poète , qui gagna sa place parmi les poètes Algériens de l'époque exprima merveilleusement avec des image hyperboliques et un souffle épique passionné , les victoires d'El Moizz dont les armées , partent du Maghreb à la conquête de l'Egypte au Machrek sous le commandement du général Djaouhar.

Période du 5ème/ 11ème siècle : Création de la Qal'a des Bani Hammad en 1007 haut fait historique, suivi par un autre évènement en 1030: la razzia hilalienne qui en répandant un climat d'insécurité contraint les Hammadites à déplacer leur capitale de la Qal'a à Bejaia en 1090 .C'est là que les poètes et lettrés se donnent désormais rendez-vous, affluant de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc et même de la Sicile et de l'Andalousie.

Période du 6ème/12ème siècle : prenant le relais du centre de rayonnement culturel de Kairouan sur le Maghreb, Bejaia ne tarda pas à le surpasser, après l'invasion hilalienne qui s'abattit sur l'Ifriqiya, et l'exode des savants , artistes et hommes de lettres qui venaient du proche Maghreb et de l'Andalousie suite à la destruction de Kairouan et la décadence des princes des Taifa. Parmi les œuvres les plus célèbres de cette époque ,il faut citer les œuvres de Al - Hasri , en particulier "Zahr Al–Adab wa Thamr Al – Abbàd" qu'il composa à la manière d' Al – Djahiz dans " Al – Bayan oua Al – Tabyin " ; il faut citer également les ouvrages de Ibn Rachiq qui a laissé un nombre considérable de livres dans lesquels il traitait les sujets les plus divers : langue , histoire , littérature , biographies d'auteurs célèbres de son époque à côté de nombreux poèmes et épîtres qu'il a composés .Parmi ses ouvrages , ces deux titres sur la critique littéraire : " Al Umda fi sina'ât – shi'ri oua Naqdihi" (De l'art de la poésie et de sa critique)et " Qiradat Al – dkahab fi naqdi Ash'ar al – Arab "(ouvrage de notions sur la critique des poésies arabes).

Al Nahshabi qui compte parmi les maîtres de Ibn Rashiq, était le premier à avoir inauguré la voie de la critique littéraire au Maghreb par son livre : " Al – Muntie ". Il a été suivi dans cette voie par IBN Rashiq et son collègue Muhammad Ibn Sharaf qui composa dans ce genre " Rasa 'il Al intiqad " (Correspondances de critiques littéraires).Cette période donne un éclat remarquable à Bejaia , sous le règne des Almohades succédant aux Hammadites en 1152 .Achir enfante Abû Ali Ibn Al – Achiri (mort en 1173) qui rédigea en l'honneur des Almohades son fameux : Nadh 'm al – la âli fi futûh al – amr al – ali " l'illustre faqih et imam du grand M'zab , Abû yagub yûsuf al – wargalani décédé en 1174 se distingue par son oeuvre maîtresse " Kitab ad – dalil oua l'bourhan ".

Sous la tutelle des premiers Hafsides , Bejaia perpétue son statut de cité éminemment favorable aux études de toutes sortes et prend déjà figure de " Métropole de la Science " .Les musulmans lettrés , notamment andalous y affluent , et une sorte d'heureuse fusion entamée à Kairouan ne tarde pas à s'opérer entre d'une part la littérature Maghrébine qui s'inspira de la finesse , de la délicatesse et l'imagination caractérisant la poésie andalouse : procédés "Mouashahat " et du "Zadjel" et d'autre part la littérature Andalouse qui prit à son compte les caractères distinctifs de la littérature Maghrébine à savoir, la vigueur, le sérieux et l'esprit militant. Ce fait est mis en évidence par les poètes andalous qui renoncèrent à la luxure et à la vanité de leur existence dans lesquelles ils se complaisaient pour se consacrer désormais à exhorter leurs compatriotes aux bonnes œuvres et au combat des infidèles. C'est le parti qu'avait pris le vizir Abû Al – Hasan Ibn Al Djad qui fit l'éloge de Yusuf Ibn Tashfine et l'encouragea dans sa lutte contre les princes des Taifas à qui il reprochait de s'adonner à la débauche alors que lui-même (le vizir) s'excusait auprès de son maître Ibn Al – Qarawi Al – Islami , d'avoir négligé les affaires de l'Etat en s'adonnant aux jeux et à la boisson .

Deux grands pôles culturels maghrébins : Bejaia et Tlemcen

A partir du 7ème jusqu'au 13ème siècle, Bejaia devenue pôle d'attraction des lettrés les plus éclairés, voit son activité intellectuelle s'intensifier .Des poètes brillants venus principalement de l'Andalousie conquise par les chrétiens y affluent, c'est le cas de Ach – Chuchtari " poète d'une sensibilité verlainienne " selon l'expression de Louis Massignon et d'Al – Hiralli auteur de poèmes métaphysiques , pleins de paraboles , d'allégories et d'évocations sublimes .

En ce 7ème/13ème siècle Tlemcen connait également une certaine prospérité littéraire, avec notamment son digne représentant Ibn – Khamis (décédé le 1er Chawal 708/14 Mars 1309) Et aux débuts du 14è siècle Tlemcen continue toujours à s'illustrer dans le domaine des Lettres grâce aux largesses accordées surtout aux poètes et aux juristes par les rois Abdel – Wadide ou Zayyanides. Mais la vie intellectuelle tlemcenéenne en ce 8è/14è siècle est incontestablement dominée par Abderrahmane Ibn Khaldoun," L'illustre sociologue - historien né à Tunis en 1332. Il fait ses études à l'université de sa ville natale et à 20 ans il entre au service du sultan hafside Abû Al Abbas .Puis il se rend en Andalousie , ensuite à Bejaia , à Biskra pour enfin se retirer dans la Qal'â Ibn Salama près de Frenda pendant 4ans afin de rédiger sa fameuse "Muqadima " ou Prolégomènes , et la plus grande partie du "kitab AL – IBAR" : Le livre des exemples instructifs ou Histoire Universelle. C'est à ce titre qu'il peut être revendiqué par l'Algérie, en cette période en fait ou on peut parler , pour l'ensemble du Maghreb de fonds culturel et civilisationnel commun Berbéro -Arabo-Andalou – Musulman .

Dans son ouvrage " Historiens arabes " (collection initiation à l'Islam P.138-142) Sauvaget dit à propos d'Ibn Khaldoun: " Les Prolégomènes constituent son œuvre géniale. C'est un essai extrêmement original et perspicace pour dégager les lois de l'histoire et les caractéristiques de la société où il a joué son rôle , et cela d'un point de vue dynamique évolutionniste aussi bien que descriptif .On y trouve toute une méthodologie des sciences et de l'histoire en même temps qu'un tableau serré des phénomènes religieux , politiques , juridiques ,économiques , artistiques , militaires .Ce livre extraordinaire est un précurseur de la sociologie moderne qui n'est pas sans laisser penser à l'Esprit des lois de Montesquieu par la vigueur de la pensée et l'ampleur des vues exposées "

Pour sa part, Gautier, l'auteur des siècles obscurs du Maghreb ne manque pas de rendre hommage à Ibn Khaldoun d'avoir ressuscité l'histoire du Maghreb en écrivant :" L'histoire du Maghrib pendant tout le Moyen âge serait un fatras indéchiffrable, si nous la connaissons uniquement par des ouvrage comme les qirtas. Sans Ibn Khaldoun, on peut affirmer pratiquement que, sauf des noms tout secs et des dates, à peu près rien n'aurait surnagé de ce qui s'est passé entre Tunis et Tanger depuis la venue des Arabes jusqu'aux temps modernes "

Les 9è/15è siècles voient l'émergence à Tlemcen de Al Sanusi (1490) ainsi qu' At-Tamasi (1494) et à Alger l'illustre Abderrahmane Al – Thaàlibi , né en 1386 , et décédé en 1468, après des études à Bejaia ,Tunis , le Caire , la Mecque , et l'enseignement à Alger ou il achève son impressionnant parcours. Il est notamment l'auteur d'un commentaire du Coran et d'une compilation sur les fins dernières.

Tlemcen prospère en ces temps produira de beaux esprits tels que Ibn Maryam Al – Mâliti qui rassemble dans son Bustan en 1605 de remarquables notices hagiographiques, ou encore Ahmad Al Maqari (1591 – 1632) dont les précieux détails sur l'Andalousie rapportés minutieusement dans son "Nath Attib" arrachent à Léviprovençal cette réflexion :"C'est ce qui donne à cet ouvrage une valeur inestimable , il place cette œuvre au tout premier rang de nos sources sur l'Espagne musulmane depuis la conquête jusqu'aux derniers jours de la " econquista ". Par la suite Ibn Abderrahmane Al – Tilimsani nous léguera son "Azahra An – Naira " alors qu'en Kabylie Al – Wartilani se distingue par son œuvre "Nuzhat Al – Andar

M G

(*) Auteur-journaliste indépendant

(1) Cf. L'Algérie: histoire, société et culture, Collectif, chap. I de Mohamed Ghalem, p.17, Casbah Editions, Alger 2000).

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 644

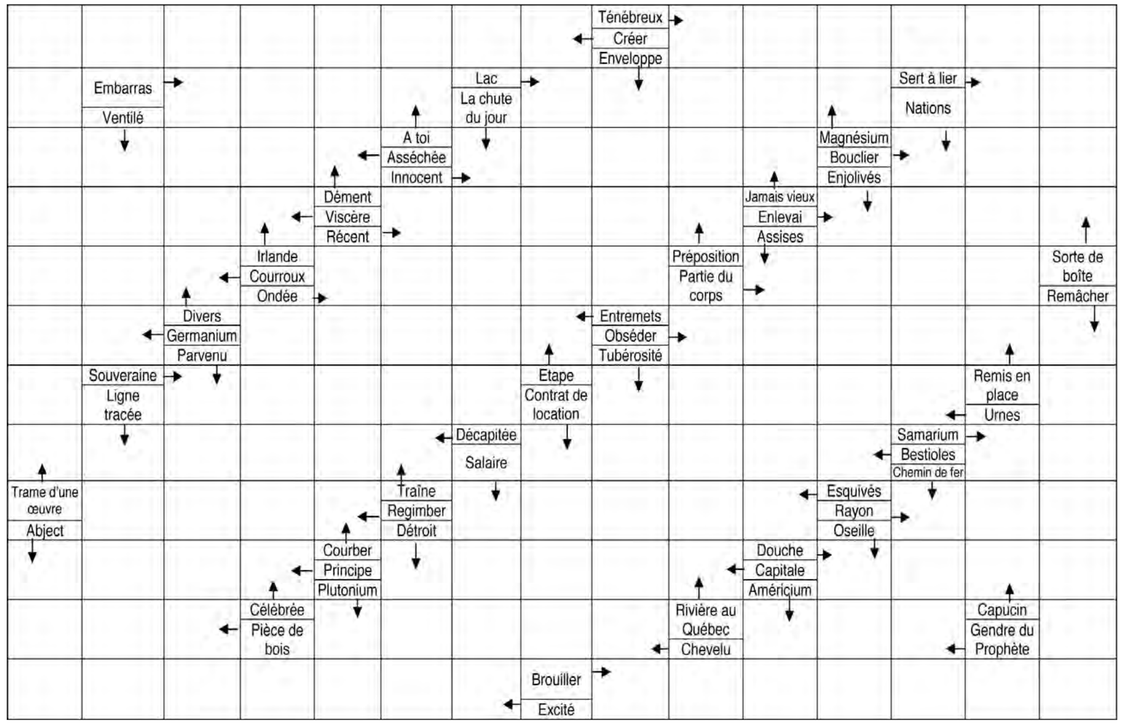

Mots croisés N° 644

Horizontalement :

1 – Soupçon.
2 – Empereurs russes. – Bouclier.
3 – Roulement de tambour. – Levant. – Symbole chimique.
4 – Liquide. – Plante bulbeuse à odeur très forte.
5 – Contraint. – Petit golfe.
6 – Lettre grecque. – Aventureux.
7 – Gallium. – Possèdent. – Symbole chimique.
8 – Institut d'agronomie. – Ange déchu.
9 – Divertirent.

Verticalement :

1 – Art de combiner des actions dans un but déterminé.
2 – Grande puissance. – Etendu d'eau.
3 – Possessif. – Ecole d'administration. – Fleuve côtier de France.
4 – Partie couverte d'une cour.
5 – Venu au monde. – L'eau en général.
6 – Plante à fleur décoratives.
7 – C'est-à-dire. – Bête de somme. – Réfléchi.
8 – Assassiné. – Nuance.
9 – En aucune manière.

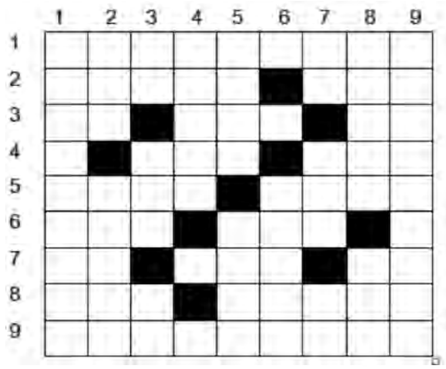

Mots Croisés N° 643

R	A	M	I	■	A	T	R	E
A	M	A	D	O	U	E	E	S
V	E	■	E	S	T	■	S	S
I	L	S	■	T	E	S	T	E
■	I	O	N	■	L	A	I	■
V	O	L	A	I	■	I	T	E
I	R	■	P	L	I	■	U	R
R	E	S	P	E	C	T	E	R
E	R	I	E	■	E	U	R	E

Mots fléchés N° 643

J	A	Q	U	E	T	T	E	■	I	N	T	I	M	E
A	■	U	R	N	E	■	R	A	V	I	E	■	A	N
C	R	E	E	S	■	G	U	E	R	E	■	A	N	E
A	I	L	E	■	S	A	C	R	E	■	A	N	G	E
M	E	S	■	S	U	I	T	E	■	P	R	I	E	■
A	N	■	M	O	R	N	E	■	S	I	D	E	R	E
R	■	L	O	U	E	E	■	S	U	E	U	R	■	B
S	A	I	N	E	S	■	S	T	A	G	E	■	A	L
■	S	E	T	S	■	P	A	R	I	E	■	P	R	O
P	A	R	E	■	G	A	L	E	T	■	S	E	A	U
A	N	A	■	O	U	I	E	S	■	R	E	A	■	I
S	A	I	G	N	E	R	■	S	T	I	M	U	L	E

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA
Bureau de Béjaïa
Adresse : Immeuble Hadj Ali Boulvard de la Liberté - Béjaïa
Tél. 034 12 71 99

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : **+ 213 (0) 23 776 876**
E-mail : **quotidienlacite@gmail.com**
www.lacitedz.net

Horaires de prière

Béjaïa		Tizi Ouzou		Alger	
Samedi		**Samedi**		**Samedi**	
Dohr	12:42	Dohr	12:46	Dohr	12:50
Asr	16:33	Asr	16:37	Asr	16:41
Maghreb	20:07	Maghreb	20:11	Maghreb	20:15
Isha`	21:50	Isha`	21:54	Isha`	21:58
Dimanche		**Dimanche**		**Dimanche**	
Fajr	03:18	Fajr	03:22	Fajr	03:26

Accrostiche

Les instituteurs

Le butin, nous l'écartions
Et les nouveaux furent-ils bons ?
Sur la Nation, nous comptions.

Il y eut la coopération.
Nous, autochtones, subissions
Sans tiquer, une oppression.
Traumatisés, nous errions
Interdits, malédictions…
Terrible machination
Une semence, germination…
Très médiocre formation
Et clamions satisfaction
Une mystification.
Rêver d'une évolution
Sans une bonne éducation.

Said Slimani

L'avènement de l'Islam au Maghreb

Par Mohamed Ghriss (*)

Lire en page 11

Tighremt au symposium international sur les médias amazighs

Lire en pages 12 et 13

Conseils pour Ramadan (2)

Il est obligatoire au musulman de préserver son jeûne et sa prière de nuit de tout ce qu'Allah lui a interdit comme paroles et actes, car ce qui est visé par le jeûne est l'obéissance à Allah, la glorification de Ses interdits, et le jihad de l'âme contre ses passions dans l'obéissance à Son Maître, afin de la forger à la patience sur ce qu'Allah a interdit. Et le but n'est pas seulement de délaisser la nourriture et la boisson et toute autre chose qui annule le jeûne, ainsi il a été authentifié que le prophète (salallahu'alayhi wasalam) a dit : « Le jeûne est un bouclier, si l'un de vous jeûne qu'il ne tienne pas de propos obscènes et ne crie pas, et si quelqu'un l'insulte ou l'importune, qu'il dise : Je jeûne.»

Et il a été authentifié qu'il a dit : «Celui qui ne laisse pas le mensonge et sa pratique et l'ignorance, Allah n'a pas besoin qu'il laisse sa nourriture et sa boisson.» On sait d'après ces textes et d'autres que le jeûneur doit prendre garde à tout ce qu'Allah lui a interdit et préserver tout ce qu'Allah lui a rendu obligatoire. De cette façon, on espère pour lui le pardon, l'affranchissement du feu et l'acceptation de son jeûne et de sa prière de nuit. Et il est des choses qui peuvent échapper à certains, parmi lesquelles :

Il est obligatoire au musulman de jeûner avec foi et espoir en la récompense, non par ostentation, ni par suivi des gens, de sa famille et du pays. Mais il faut que ce qui l'amène au jeûne soit sa foi qu'Allah le lui a rendu obligatoire, et qu'il espère la récompense auprès de son Seigneur pour cela. De même pour la prière de nuit du mois de Ramadan, le musulman doit l'accomplir avec foi et en espérant la récompense de son Seigneur, pas pour une autre raison. C'est pour cela que le prophète (salallahu' alayhi wasalam) a dit : « Celui qui jeûne le mois de Ramadan avec foi et en espérant la récompense d'Allah, ses péchés passés lui seront pardonnés, et celui qui prie les nuits de Ramadan avec foi et en espérant la récompense d'Allah, ses péchés passés lui seront pardonnés, et celui qui prie la nuit d'Al-Qadr avec foi et en espérant la récompense d'Allah, ses péchés passés lui seront pardonnés.»

Et parmi les règles qui peuvent échapper à certains :

Ce qui peut atteindre le jeûneur comme blessure, saignement de nez, vomissement ou remontée gastrique involontaire…Toutes ces choses n'annulent pas le jeûne, par contre pour celui qui s'est fait vomir cela annule son jeûne, d'après la parole du prophète (salallahu' alayhi wasalam) : « Celui qui vomit n'as pas à compenser le jeûne, et celui qui se fait vomir doit compenser le jeûne »

Suite en page 10

Demandes d'emploi

■ Jeune homme 25 ans,dégagé des obligations du service national, Master en management et NTIC Cisco ccna 4, Anglais niveau 4, cherche poste d'emploi dans Mobilis ou Oreddo secteur Optimisation et analyse des réseaux mobiles Team leader project 2G, 3G ET 4G -
Tel: 07 78 19 26 16
Le solliciteur : Chakib Ghris - El Affroun (Blida)

■ JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi...
émail tichy506@yahoo.fr
telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

■ JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique.
Tél : 0553 64 15 00

■ JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0670 13 33 70

■ JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi.
Tél : 0552 08 67 91

■ Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse.
Tél : 0558 33 97 03

FELICITATIONS

Rabah Abdellah
de Mohammadia (Alger)
félicite son fils ***Massinissa***
qui vient de décrocher sa 5é
avec brio, en s'adjugeant
une moyenne de 9,40 et la
mention excellent.
Félicitations par la même
occasion au cher neveu
Syphax qui a réussi son
examen avec la moyenne
de 8 et la mention
Très bien.
Bravo les gars!

FELICITATIONS

Salima AKKOUCHE
d'Akbou (Béjaia)
tient à féliciter
chaleureusement
son neveu
Hamitouche Islam
pour sa réussite
à l'examen de
cinquième et lui
souhaitent davantage de
succès dans son cursus
scolaire.

FELICITATIONS

KEBCI Imène
d'Amecheras (Tizi-Ouzou)
vient de réussir
brillamment son examen de
cinquième avec l'honorable
moyenne de 9,5 sur 10.
Ses parents, son frère, sa
sœur, ses grands-parents
d'Amecheras et des
Ouacifs, ses tantes et ses
oncles la félicitent pour
cette prouesse lui donnant
rendez-vous à d'autres
succès.

FELICITATIONS

KARED Karima
des Ouacifs (Tizi-Ouzou)
a réussi son examen
de cinquième avec
la moyenne de 7,5 sur 10.
Ses parents, ses sœurs,
sa grand-mère, ses oncles
et tantes d'Agouni Fourrou
et d'Alger
ses tantes félicitent pour ce
succès et lui en souhaitent
d'autres à l'avenir.

NAISSANCE

LOUKKAD Amokrane et
sa femme des Ouacifs
(Tizi-Ouzou) sont heureux
de voir leur couple égayé
par la venue au monde de
la petite Mérina.
Ils souhaitent longue vie
au fruit de leur amour,
avec le souhait que d'ici
une année ou deux, un
frère ou une sœur viendrait
lui disputer l'attention et
les caprices.

ANNIVERSAIRES

Talsa Manseri
de Ben-Mhidi,
dans la wilaya d'El Taref,
a bouclé, jeudi dernier
ses 15 ans. Ses parents,
son frère, sa sœur et ses
grands-mères, ses tantes et
ses oncles de Tizi-Ouzou,
de Skikda, de Chlef et de
Bouira lui souhaitent un
joyeux anniversaire,
certains qu'elle décrochera
brillamment son BEM.

FORUM SOCIALISTE

COLLECTIF DES ANCIENS MILITANTS ET FAMILLES DES MILITANTS et MARTYRS DE 1963/1965

Alger, Le 15 Juin 2015

Lettre Ouverte A Son Excellence, Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

Au sortir de la Guerre de Libération, des patriotes, des Moudjahidine de la première heure, avec le même engagement et la même détermination et, par fidélité au serment de Novembre et aux résolutions du congrès de la Soummam, se sont vu contraints de poursuivre le combat pour la démocratie et l'Etat de droit, tel qu'énoncé dans l'Appel du Premier Novembre: l'Indépendance nationale par : la restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social et Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinctions de races et de confessions.

Ces braves militants, Ces combattants, contrairement à la propagande inventée et entretenue depuis l'indépendance, n'ont pas pris les armes contre leur pays. Ils ont répondu à l'appel du comité central du FFS historique du 29 septembre 1963 pour s'opposer dignement et loyalement à une orientation politique, à une méthode de gestion et de gouvernance du pays diamétralement opposées à ces deux principes du Serment de Novembre, dès lors que toutes les voies du dialogue leur ont été fermées.

Ces hommes dont leur majorité étaient des Moudjahidine et qui ont épousé la lutte armée pour l'indépendance de leur pays, contre le joug colonial, ont choisi de poursuivre pacifiquement la lutte pour la démocratisation de notre pays. Cette démocratie pour laquelle, d'autres générations d'Algériennes et d'Algériens patriotes se sont sacrifiés après !

Oui, sans emphase d'aucune sorte, ces militants et ces martyrs de 1963 / 1965 sont les pionniers du combat pour la démocratie en Algérie.

Monsieur le Président,

Nos valeureux frères tombés au champ d'honneur entre le 29 septembre 1963 et le 16 juin 1965, méritent tous les honneurs de Martyrs pour la liberté et la démocratie et la reconnaissance officielle de la Nation. Nous, qui avons eu la chance de survivre et qui jouissons aujourd'hui du droit de nous exprimer librement dans la capitale de notre cher pays, leur chère Algérie, Nous nous permettons aujourd'hui de parler en leur nom.

Nous nous adressons a vous Monsieur le Président, vous qui saurez regarder notre grande Histoire avec le recul et l'objectivité nécessaires et faire, ainsi, honneur à nos frères, morts pour la liberté et la démocratie et aux anciens Militants décédés ou encore parmi nous et qui ne se sont jamais départis de leur patriotisme.

La décision de rendre justice a ces vaillants Militants de 1963 vous en conviendrez, ne fera que renforcer la cohésion nationale, l'unité de notre peuple dans une Algérie une et indivisible car, il n'est pas concevable de parler de réconciliation nationale dans le déni et l'occultation d'évènements et de périodes qui font partie de notre histoire et enfouis dans la mémoire collective des Algériennes et Algériens.

Monsieur le Président,

C'est avec solennité que nous nous adressons à votre Excellence qui incarnez l'unité nationale , pour vous demander de consolider et confirmer la grandeur de notre République par la promulgation d'un décret présidentiel consacrant les droits moraux et matériels des martyrs, moudjahidine et militants de la liberté et de la démocratie 1963/1965.

Comptant sur votre hauteur de vue, et avec l'immense espoir que notre appel, qui est aussi celui des familles de nos frères, sera satisfait, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre profond respect.

Gloire à nos martyrs !

Vive l'Algérie Libre et Heureuse !

❖ P/ le Collectif des anciens militants et familles des militants et martyrs de 1963/1965.

Les Représentants par Willaya :

- IGUENNI Amar (Représentant de la willaya de Bouira).
- ABANE Madjid. (Représentant de la willaya de Bejaia)
- AMICHE Sghir (Représentant de la willaya de Tizi Ouzou)
- ARAB cherif (Représentant de la willaya de Bordj Bou Arreridj).
- MAY Mohand Akli (Représentant de la willaya de SETIF).
- Mme Veuve OURARI DJOHRA née Boucheneb ,Veuve du Martyr Ourari Karim.

❖ P/ le FORUM SOCIALISTE
Le Porte –Parole, le Député Khaled TAZAGHART

La Cité 22/06/2015 - 660/123

Près de 20000 vraies-fausses familles exclues du couffin de ramadan à Bouira

Identification. *Le nombre de familles nécessiteuses au niveau de la wilaya de Bouira dépasse largement les 41000. Qui, selon les chiffres officiels, est de 41663 foyers à être dans le besoin et à bénéficier, pour cette année 2015, du couffin de ramadhan.*

Le montant global débloqué pour l'achat de ces provisions d'aliments avoisine les 19,1 milliards de centimes dont 37 millions de dinars émanant du budget de wilaya et 127 millions de dinars des budgets communaux. Chaque famille démunie a reçu, en plus d'un bidon de 5 litres d'huile végétale, dite de table et d'un sac de semoule de 25 kilogrammes, d'un kilogramme de café, de sucre, de pois chiche, d'une boîte d'un kilogramme de tomate en conserve et de la même quantité d'une boîte de lait en poudre.

Il est vrai que cette quantité de vivres, dont certains, d'après nos informations, ont dépassé leur date d'utilisation et sont entrés dans celle de péremption, ne peut, à elle seule, suffire à subvenir pour tout un mois de jeûne car il faudra de la viande (rouge et blanche) et des légumes dont les prix ne sont pas réellement abordables pour ce type de familles sans grandes ressources, mais c'est tout de même un geste appréciable de la part des instances qui sont chargées de leur venir en aide, notamment les APC, l'APW et la direction de l'action sociale (DAS). A ce propos, l'aide en question n'a pas toujours trouvé uniquement les foyers qui se trouvent réellement dans le besoin. Nous l'avions déjà signalé dans une de nos précédentes éditions, des familles, pas du tout dans le besoin, plutôt aisées pour ne pas dire opulentes ont bénéficié, on ne sait pas quelle entouroupe ou avec la bénédiction de qui, des couffins de ramadhan.

Ces familles « pas du tout dans le besoin » sont nombreuses, très nombreuses. Leur nombre avoisine 20 mille à travers tout le territoire de la wilaya de Bouira. C'est en tout cas le chiffre donné par les responsables concernés. Ces 20 000 familles « démasquées » ont été exclues lors de la campagne de distribution du couffin de ramadhan. Rien qu'au niveau du chef-lieu de la wilaya de Bouira, près de 2000 vrais-faux bénéficiaires ont été exclus des listes de familles indigentes. Ces familles auraient déposé leurs dossiers pour qu'ils soient étudiés. L'enquête menée par la commission conçue à cet effet en février dernier, a révélé que lesdites familles ne seraient pas dans le besoin et ont été, de facto, éliminées.

Lors de l'étude des dossiers et les investigations entreprises, il s'est avéré que des chefs de familles ayant déposé le dossier percevraient un salaire mensuel atteignant et dépassant les 5 millions de centimes.

Par ailleurs et en plus de aliments servis gratuitement pour les foyers les plus démunis, il y a lieu de préciser que près d'une vingtaine de restaurant ont ouvert leurs portes depuis le premier jour de ramadhan « El-Iftar » (de rupture de jeûne) pour accueillir les citoyens nécessiteux, comme les sans-domicile-fixe (SDF), et les passagers transitant pas la wilaya de Bouira.

Belkacem Mechoub

Tizi-Ouzou: *la crèche communale toujours pas opérationnelle à Fréha*

Les habitants de la commune de Freha, 35 km de chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, réclament l'ouverture de la crèche communale sise au centre ville, non encore opérationnelle bien que l'édifice soit complètement achevé.

A l APC, disent les citoyens, d'intervenir pour la mettre en service, sachant que cette structure éducative a été inaugurée il y a trois ans de cela. C'est pourquoi les citoyens s'interrogent sur les raisons jusque-là inconnue de cette fermeture.

Certaines familles affichent clairement leur préoccupation et, comme d'une même voix, dénoncent les complices des seules parties bénéficiaire de cette situation, décideurs locaux et les propriétaires de crèches privés qui, comme chacun sait, profitent de ce blocage dont souffrent les petites bourses et autres salariés aux revenus modestes.

L'un d'eux affirme que la crèche joue un rôle important dans le processus éducatif de l'enfant et c est pour cette raison qu'il joint sa voix à celles, nombreuses, qui réclament l'ouverture sans délais de la crèche publique fermée depuis son inauguration, il y a de cela trois ans.

Dahmani Bilal

Le courroux à Aït R'Houna sème la révolte à Azeffoune et Tigzirt

Internet. Coïncidant avec le versement des pensions pour les retraités, une coupure du réseau téléphonique et d'internet a isolé la Kabylie maritime du reste du pays durant toute la journée du 20 juin2015. Les bureaux de poste des daïras de Tigzirt et Azzeffoun, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la wilaya de Tizi Ouzou, sont, comme de coutume à la date du 20 de chaque mois, pris d'assaut dès l'aube par des nuées de vieux retraités et ce, pour encaisser leur maigres pensions pour la plupart et espérer remplir de provisions le panier en ce début du ramadan 2015. Ces pauvres citoyens d'infortune ignorent cette panne survenue la veille à 18h.

Dés l'ouverture des bureaux postaux, les longues files qui s'impatientaient devant l'unique centre payeur de la ville ainsi que devant toutes les antennes secondaires de la région apprennent à leur dépend que le réseau internet est coupé et par conséquent les pauvres pensionnaires à la santé fragile doivent retourner bredouille chez eux.

«Je suis là depuis 7h du matin à attendre cette misérable retraite mais on m'apprend que je dois prendre mon mal en patience parce que quelqu'un, quelque part, a décidé d'endommager ces foutus câbles qui nous relient au monde», nous apprend un « jeune » retraité de l'éducation nationale aux environs de midi devant l'entrée de la poste de Tigzirt.

« J'attendrai jusqu'à la fermeture de ce bureau de poste avec l'espoir de retirer ma paye puisque les poches sont vides. Comme si les retards mis par la tutelle pour le versement de nos salaires ne suffisaient pas », ajoute un autre enseignant en exercice avec un grain d'amertume dans la voix. Cette énième panne, ajoutée au manque de liquidité, ne cesse d'exacerber les usagers de la poste. Renseignement pris auprès d'une source d'AlgerieTelecom locale, il s'avèrerait que la coupure en question a été volontairement provoquée du côté du village Ait R'houna dans la commune d'Azzeffoun par des citoyens en colère, et ce, pour obtenir le raccordement de la région au réseau internet. « Notre village est jonché de relais de tous les operateurs, des promesses nous ont été faites depuis des lustres mais rien de concret à ce jour », déclare Saïd F du village Ait R'houna que nous avons joint au téléphone. « En plus de tout cela, la fibre optique qui traverse notre village empêche la réalisation d'un réseau d'assainissement indispensable pour les habitants quant on sait que l'eau potable est puisée des puits et fontaines, chose qui a réveillé le courroux de ces derniers» ajoute Saïd F. Une équipe d'AlgerieTelecom s'est déplacée sur place sitôt la panne signalée (en fin de journée du 19 juin). Sur place et selon les propos des responsables d'Algerie-Telecom, les citoyens présents ont refusé le rétablissement du réseau avant la pose des canalisations du réseau d'assainissement en cours de réalisation. Vérification faite, il est clair que l'entreprise chargée de réaliser le projet d'assainissement est bloquée par l'existence d'un câble téléphonique de haut débit. Les négociations ont duré jusque tard dans la nuit du 19 juin. En vain. « Les citoyens du village Ait R'houna (le plus grand village de la commune d'Azzeffoun) ne sont pas connus pour être des partisans de la violence mais le ras-le-bol nous contraint à ce genre de protestation pour nous faire entendre » ajoute Saïd F, connu pour être un animateur très actif du mouvement associatif local.Finalement, durant la journée du 20, les responsables de l'entreprise dépêchés de Tizi Ouzou ont réussi à débloquer la situation avec la promesse d'installer enfin un équipement moderne (MSAN ou multiservice Access node) sur place qui permettra de sortir la région de l'isolement grâce à ces nouvelles technologies de télécommunication.«La connexion sera rétablie d'une minute à l'autre provisoirement puisque nous avons déterré le câble de la fibre optique en attendant la fin des travaux de canalisation pour pouvoir procéder à son (r)enfouissement et rétablir de façon définitive le réseau internet. Les villageois se sont engagé à préserver le câblage superficiel» assure de son côté un responsable technique d'AlgerieTelecom en opération à Ait R'houna.

Chose dite chose faite, à 17h la connexion est rétablie au grand bonheur des citoyens férus d'internet de toute la région nord de Tizi Ouzou. « Notre village est stratégique pour AlgerieTelecom et tant mieux, la preuve ce sont tous ces pylônes qui poussent comme des champignons sur les crêtes du village, nous ne demandons rien d'autre que de bénéficier des bienfaits de la toile comme tout le monde. Aujourd'hui, encore une fois, la promesse nous est donnée par les responsables de l'entreprise. Nous tenons à remercier particulièrement le responsable de l'antenne de Tigzirt pour ses efforts durant cette « crise ». Pour le reste, attendons pour voir», finit de dire notre interlocuteur.

B. R.

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 410006000016020

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N° 42 D.R.E./W.A/15

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif à la réalisation des travaux de mise à niveau du complexe hydraulique Kourifa, El-Harrach Sud.

Ne peuvent soumissionner que les entreprises qualifiées en activité principale hydraulique catégorie quatre (04) ou plus code 34.703.

Cahier des charges remis sur la base de la vérification de la qualification et il doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné conformément à l'article n°51 du décret présidentiel n°10.236 du 07/10/2010.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1ère parution du présent avis dans la presse ou dan le BOMOP contre paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger de la somme de Mille Dinars (1.000 DA) auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger, sise à l'adresse suivante :

IMMEUBLE PEPINIERE – RN 5 CDNQ MAISONS
EL-HARRACH ALGER
Fax : 021 52-13-53

N.B : le paiement du cahier des charges au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger se fera sur présentation d'un bon de paiement délivré par la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger.

Les offres doivent comprendre toutes les pièces exigées à l'article 09 du cahier des charges telque la qualification, le registre de commerce, les bilans financiers, les moyens humains et matériels, les attestations fiscales et parafiscales etc...

Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ALGER sous double pli fermé et sous forme de pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même offre à savoir :

Une enveloppe extérieure (double pli) qui doit être strictement anonyme et ne comportera que l'adresse du destinataire et les mentions suivantes :

- Réalisation des travaux de mise à niveau du complexe hydraulique Kourifa, El-Harrach Sud.
- Appel d'offres n° 42/ D.R.E/W.A/15.
- A ne pas ouvrir

Deux (02) enveloppes intérieures fermées et séparées et portant chacune l'objet et le N° de l'A.O le nom et l'adresse du soumissionnaire avec les mentions suivantes :

1ère enveloppe = offre technique
2ème enveloppe = offre financière

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 13h 30mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique, des plis techniques et financiers en présence de l'ensemble des soumissionnaires, aura lieu à la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn

N.B : L'offre devra être valable durant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

La Cité 22/06/2015 — ANEP 331 878

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE WILAYA D'ADRAR
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° …… DJS /W.A/ 2015
NIF /N° 29613101083420

Monsieur le wali de la wilaya d'Adrar représenté par Monsieur Le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Adrar lance un avis d' appel d'offre national ouvert dans le cadre de l'opération / **REALISATION ET EQUIPEMENT D'UNE AUBERGE DE JEUNES 50 LITS A OULED SAID (PCCE 2012)**.
Projet / Réalisation d'une Auberge de Jeunes 50 Lits A Ouled Said.
- Lot N° 04 : **Équipement.**

Les Fournisseurs et les entreprises spécialisés, intéressées par le présent avis d'appel d'offre national ouvert peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports Rue Belghit Mohamed Adrar (Tele/fax 049 96 03 21).
Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées par porteur (le cachet de la poste ne fait pas foi en cas de retard) sous double enveloppe cachetée et anonyme à :
Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar Rue Belghit Mohared Adrar -Secrétariat-
Et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, l'objet de l'avis d'appel d'offre nationale ouvert le nom et l'adresse de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar.
Et la mention (Avis d'appel d'offre nationale ouvert N°…… / 2015)
Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées. l'une, pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière
I/ L'offre technique devra être accompagnée des pièces réglementaires (dûment actualisées) suivantes :
1. Instructions aux soumissionnaires paraphées, remplis et signés et cachetée
2. Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B et remplie Signés et paraphés
3. Modèle de déclaration à souscrire dûment signée et remplie et cachetée
4. Registre de commerce (qualité du soumissionnaire).
5. Extrait de rôle apuré et valide ou échéancier
6. Attestations de mise à jour CNAS-,
7. Attestation de mise à jour CASNOS.
8. Statut du cocontractant pour les sociétés
9. Casier judiciaire du signataire (du gérant cas de société
10. Attestation d'Activité deux dernière année 2012-2013 / 2013 -2014.
11. Délai d'exécution + délai de garantie de phases de fourniture et pose d'équipement
12. Liste des projets similaires réalisés avec justificatifs délivré par les services contractants publics dans les 10 dernières années.
13. Carte d'immatriculation fiscale
14. Attestation du dépôt légal des comptes sociaux au CNRC année 2013 par les sociétés
15. Déclaration de probité dument remplie et signée et cachetée
16. Références bancaires
17. Les fiches techniques et/ou des dépliants des équipements
18. Certificat d'origine Algérienne+ liste des produits manufacturé localement délivré par la chambre de commerce et d'industrie.

N.B : - les pièces énumérées ci — dessus doivent être des copies conformes aux originaux.
II/ L'offre Financier
1- Modèle de soumission dûment rempli, signé et cacheté. **2-** Bordereau des prix unitaires rempli, signé et cacheté. **3-** Détail quantitatif et estimatif rempli, signé et cacheté.
- La date limite de préparation des offres est fixée à Vingtième (21ème) jours à compter de la date de la 1ère parution de l'avis de d'appel d'offre aux quotidiens nationaux et ou au BOMOP.
- L'heure limite de préparation des offres est fixée au dernier jour à 12 h 00
- L'ouverture des offres techniques et financières est fixée à 14 h 30 au siége de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ,si le jour est férié cette dernière est reportée au jour ouvrable qui suit à la même heure .
- L'ouverture des plis se déroulera en séance publique .Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouverture.

Les offres resteront valides pendant une période de quatre vingt dix (90) jours(+) le délai de préparation des offres.

La Cité 22/06/2015 — ANEP 331 549

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DAIRA ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
COMMUNE D'OULED FAYET

ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES CONVENTIONS

Le président de l'assemblée populaire communale d'ouled fayet annule l'avis d'attribution provisoire paru sur les quotidiens nationaux « la cité » et « المشوار السياسي » le 07/09/2015, des conventions suivantes :

Lot N° 01 acquisition d'une ambulance
Lot N°02 acquisition d'une mini pelle
Lot N°03 acquisition d'un camion citerne
Lot N°05 acquisition de quatre motocycles.

La Cité 22/06/2015 — ANEP 331 873

DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE MAHELMA

PROROGATION DE DELAI

DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N ° 09/2015

Monsieur le Président de l'Assemblée populaire communale De Mahelma,

informe les entreprises ayant retiré le cahier des charges relatif a :

AMENAGEMENT ET REFECTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EN LOTS SEPARES.

Paru le **02/06 /2015** dans **le journal SADA ESHARK (en arabe) et LA CITE (en francais)** que la date prévue initialement le **22/06/2015** a **14h00** est proroge au **29/06/2015** a **14h00.**

L'ouverture des plis se tiendra au siège de l'A.P.C le même jour à **14h15.**

Le Président De L APC

La Cité 22/06/2015 — ANEP 331 974

L'actu sous un autre angle de dire

Le cimetière chrétien de Rouiba profané : les auteurs présumés sous mandat de dépôt

«Deux auteurs présumés de profanation de sept (7) tombes, au cimetière chrétien de Rouiba, ont été arrêtés par les services de police judiciaire. C'est du moins ce qu'ont annoncé jeudi les services de la sûreté de la wilaya d'Alger dans un communiqué.

Les nommés K. M. et M. S., âgés respectivement de 26 et 19 ans, ont été, après formalisation de la procédure judiciaire, présentés le même jour devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba pour les chefs d'inculpation de profanation de tombes. Ils ont été placés sous mandat de dépôt, a précisé la même source.»

- Mauvais temps pour les mis en cause. En s'attaquant aux tombeaux, ils attendront longtemps à l'ombre en pensant au temps beau…

Fait insolite à Tissemsilt : il clôturait son jardin avec des plaques de signalisation routière !

«Un citoyen de Tissemsilt a été interpellé pour destruction volontaire de biens de l'État, commise au préjudice de la direction des travaux publics. Le mis en cause avait alors volé un panneau de signalisation d'un virage dangereux sur la RN19, à la sortie de Bordj Bou-Naâma. Jusque-là, il ne s'agit que d'un simple délit de routine. Mais, au cours de l'enquête menée par les gendarmes, le mis en cause a avoué avoir volé neuf autres panneaux de signalisation pour les utiliser comme… clôture de son jardin ! Suite à quoi, il a été placé sous mandat de dépôt en attendant l'instruction.»

- Au lieu de voler le panneau de signalisation, ce citoyen aurait rendu un grand service aux usagers de la route en volant le virage dangereux…

Enjeux de l'après-2014 les manœuvres déjà lancées à grande vitesse

"Plus de trois mois sont passés depuis l'expression «tab djnanou» prononcée par le Président Bouteflika. Une phrase qu'on peut traduire de différentes manières, mais qui ne peut sortir du cadre du «changement».

Si on l'applique au gouvernement actuel, on peut dire qu'il est temps de rajeunir l'exécutif, car parmi le staff gouvernemental il y a des ministres dont l'âge dépasse allégrement les 70 ans et s'il s'agit de la présidence les manœuvres de probables candidats sont déjà lancées.

En mai dernier, à la veille des dernières législatives, le président Bouteflika a prononcé la fameuse phrase : «Djili tab djnanou» (Ma génération est finie, NDLR). «C'est l'heure de passer le flambeau aux jeunes, explique le Président. 50 ans après l'indépendance, nous sommes toujours au pouvoir. Il est temps de le céder aux jeunes»."

- Comment des vieux peuvent-ils passer le flambeau aux jeunes alors qu'ils n'ont pas de flancs beaux ? D'ailleurs, l'assemblée générale qu'ils tiennent depuis 50 ans s'écrit en abrégé « AG. » et se prononce « l'âgée ». No comment…

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com

L'ACTU MOTS À MAUX

Simple coïncidence

Partage de rôle ou simple hasard du calendrier ? Difficile de répondre. Mais en tout état de cause, Sarkozy, l'ex-Président français, sera les 22 et 23 juillet prochain au Maroc. Selon des indiscrétions, il aura un accueil digne d'un chef d'Etat. Une visite qui intervient à un mois d'intervalle de celle effectuée par François Hollande à Alger.

- Hollande est venu en Algérie pour parler du «roi-homme» ; Sarkozy ira au royaume pour parler avec l'homme roi…

Boumerdès

27 arrestations pour vol, falsification de documents et trafic de drogue

Les gendarmes de la compagnie de Thénia dans la wilaya de Boumerdès ont réussi une grande opération contre la délinquance et le banditisme dans le centre de la wilaya. Ils ont, en effet, mis hors d'état de nuire une bande composée de 27 individus accusés de divers crimes.

- Eh oui, quand on s'adonne au trafic de faux papiers, il ne faut pas s'attendre à… faut pas payer.

100 bureaux de poste itinérants

Algérie Poste va bientôt mettre sur sa carte de couverture, 100 bureaux de poste itinérants. Ces nouvelles agences auront une capacité de mobilité qui leur permettra de se rapprocher le mieux possible des zones enclavées.

- Les zones enclavées passeront de sans bureau à cent bureaux. Ainsi, au milieu de la prairie, à proximité des fermes, les guichets de La Poste seront tout verts…

États-Unis

Une grève de la faim pour la future ministre de la Justice

Première femme noire nommée ministre de la Justice, Loretta Lynch attend depuis cinq mois sa confirmation par le Sénat américain. Des militants des droits civiques ont jeûné pour protester contre ce délai inédit attribué par certains au racisme ;

- Il faudrait dire malgré tout que le racisme a diminué aux States. Car, à une certaine époque, en parlant de cette femme, on n'aurait pas écrit Lynch, mais lynchée…

Lem

L'Uruguay et le Paraguay sont en quarts

Copa América. *Voilà un nul qui arrange tout le monde.*

A l'issue d'un match sans rythme, le Paraguay, assuré de terminer soit à la première soit à la deuxième place du groupe B, et l'Uruguay, qui fera partie des deux meilleurs troisièmes à ce stade de la compétition, se sont quittés sur un nul (1-1) plutôt logique qui permet aux deux formations de valider leur ticket pour les quarts de finale de la Copa America.

Ce résultat envoie directement l'Argentine dans le tableau final avant même le coup d'envoi de son match face à la Jamaïque.

Les deux sélections se sont longtemps regardées dans le blanc des yeux. Si la Celeste, tenante du titre, a ouvert la marque par un beau coup de boule de Gimenez (1-0, 29e), le Paraguay a recollé juste avant la pause par l'ex-Montpelliérain Lucas Barrios d'une tête sous la barre (1-1, 45e).

Les Uruguayens auraient pu doubler la marque sur une nouvelle tête de Gimenez repoussée difficilement par Justo Villar (37e).

Si, dans le temps additionnel, l'Uruguay a échappé au pire avec un tir de Roque Santa Cruz détourné en corner par Fernando Muslera, la Celeste a nettement mis le pied sur la rencontre en seconde période mais la maladresse de ses attaquants l'a empêché de prendre le meilleur sur des Paraguayens toujours très durs et accrocheurs.

Edinson Cavani a symbolisé le manque d'adresse des attaquants uruguayens.

A trois reprises, l'attaquant du PSG a eu l'occasion de faire basculer la rencontre.

Il a d'abord raté le cadre à deux reprises (37e, 53e) puis a trouvé les gants de Justovilar sur une belle reprise de volée (68e). Cette troisième place condamne l'Uruguay à affronter un gros en quart. Sans doute le Chili pour un choc monstrueux.

Brésil : *appel contre la suspension de Neymar*

Le Brésil veut compter sur Neymar en fin de Copa America. Suspendu pour quatre matchs après son expulsion en fin de rencontre face à la Colombie jeudi, le capitaine brésilien pourrait manquer le reste de la compétition, si le Brésil va en finale. En conférence de presse, le sélectionneur brésilien Dunga a confirmé la décision de la Fédération Brésilienne de football de faire appel de cette sanction.

« Nous ne souhaitons pas que quiconque nous fasse une faveur concernant la suspension de Neymar. Nous demandons seulement que la décision soit aussi juste que possible, assure le sélectionneur brésilien. Neymar est toujours victime de fautes. Oui, il a fait une erreur mais, si tout le monde est sanctionné de cette manière, nous devrions tous être chez nous. »

Dunga a ensuite affirmé que Neymar n'était pas forcément traité comme un joueur lambda, qu'il pouvait être plus lourdement sanctionné que d'autres. « C'est quelqu'un qui compte dans le football mondial et, en ce qui le concerne, les suspensions qu'il reçoit sont parfois trop importantes, avance l'ancien capitaine de la Seleção.

Tout le monde critique Neymar car il est le meilleur joueur actuel du Brésil.

Par le passé, il en était de même pour Pelé et Maradona. » Quant à savoir si Neymar allait rester avec le groupe brésilien jusqu'au terme de la compétition si la sanction était maintenue, Dunga n'a pas été catégorique. « Ça dépend de lui et s'il transmet de la tristesse à ses coéquipiers, confirme le sélectionneur brésilien. Nous ne voulons pas des enfants, nous voulons des hommes. »

Juve : *Liverpool songe aussi à Llorente*

Annoncé sur les tablettes de l'AS Monaco et de Tottenham ces derniers jours, l'attaquant de la Juventus Turin, Fernando Llorente (30 ans, 31 matchs et 7 buts en Serie A cette saison), plaît également à Liverpool.

Malgré une saison décevante dans le Piémont, l'international espagnol a toujours la cote et les Reds pourraient passer prochainement à l'action, selon le Daily Mail.

La Juve réclamerait 20 millions d'euros pour céder l'ancien buteur de l'Athletic Bilbao.

Barça : *Enrique ne veut pas lâcher Pedro*

Le Paris Saint-Germain serait toujours intéressé par Pedro (27 ans, 35 apparitions et 6 buts en Liga cette saison) malgré sa récente prolongation jusqu'en 2019 avec le FC Barcelone.

Mais mauvaise nouvelle pour le club de la capitale, l'entraîneur du Barça, Luis Enrique, n'a pas l'intention de perdre l'international espagnol. En effet, d'après les informations de Sport, le coach catalan a personnellement appelé Pedro et Marc Bartra (24 ans) pour expliquer aux deux joueurs qu'il comptait sur eux pour l'année prochaine.

Une marque de confiance de Luis Enrique qui pourrait définitivement sceller l'avenir de Pedro à Barcelone.

Man City : *L'agent de Dzeko fait le point*

Titularisé à seulement 19 reprises toutes compétitions confondues cette saison, l'attaquant Edin Dzeko (29 ans, 22 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) fait partie de la longue liste des joueurs annoncés sur le départ à Manchester City cet été.

Mais l'agent de l'international bosnien a tenu à mettre les choses au clair sur l'avenir de son joueur, annoncé récemment à l'AS Rome et à Chelsea.

"Chaque jour, il est annoncé dans un nouveau club.

Tout d'abord l'Atletico Madrid, puis l'AS Rome et maintenant Chelsea. Je suis lassé de répéter que toutes ces histoires sont fausses.

Il n'a repoussé aucune offre car il n'a pas eu d'offre. Il n'y a aucune chance pour qu'il parte", a confié son agent au journal bosnien Irfan Redzepagic.

PSG : *une offre incroyable pour Pogba*

La presse espagnole est décidément en grande forme ce samedi. Après avoir annoncé que Marco Verratti souhaitait quitter le Paris Saint-Germain pour le Real Madrid ou le FC Barcelone (voir ici), Marca indique que le PSG a fait une offre de 98 millions d'euros à la Juventus Turin pour Paul Pogba (22 ans, 26 matchs et 8 buts en Serie A cette saison). Toujours selon le quotidien ibérique, le club de la capitale serait déterminé à devancer le FC Barcelone sur ce dossier.

Cette information paraît peu crédible. Même si les dirigeants parisiens apprécient énormément l'international français, le PSG n'a pas les moyens actuellement, sans les ventes de plusieurs joueurs, d'offrir une telle somme pour le milieu de terrain de la Juve en raison du fair-play financier.

Poutine ne veut qu'on remette son Mondial en cause

Russie 2018. Avec les scandales qui éclaboussent la FIFA, Vladimir Poutine, le président de la Russie, s'est montré ferme quant à la tenue de la Coupe du Monde 2018 dans son pays. Et le dirigeant russe n'a pas apprécié les manœuvres britanniques notamment. Vladimir Poutine continue de monter au front pour défendre SA Coupe du Monde 2018. Après les révélations de corruption à la FIFA, les soupçons se sont également portés sur les attributions des deux prochaines Coupe du Monde. Celle de 2022 au Qatar ne finit plus d'être malmenée et celle en Russie en 2018 commence à entrer dans l'œil du cyclone. Le président russe y voit évidemment des manœuvres des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne pour récupérer ces éditions. Après les Etats-Unis il y a quelques semaines, c'est au tour de la Grande-Bretagne d'en prendre pour son grade. « Nous voulions gagner. Et nous l'avons fait légalement. La Grande-Bretagne n'a pas fait tout ce qu'elle pouvait pour remporter l'organisation de cette Coupe du Monde, a déclaré samedi Vladimir Poutine en conférence de presse selon des propos rapportés par l'AFP. Nous ne sommes coupables de rien. Nous nous sommes battus légalement. Et nous pensons que cette décision ne peut être changée. Les constructions des stades ont commencé et la prochaine Coupe du Monde arrive vite. »

Le Drian salue la médiation algérienne

Paix au Mali. Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a salué dimanche le rôle de la médiation algérienne dans le processus de paix malien, soulignant que la France va aider à la mise en œuvre de l'accord de paix signé la veille à Bamako par le gouvernement malien et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). "Il y a eu un long travail de fait sous la médiation algérienne qu'il faut saluer ici", a ajouté M. Le Drian. "L'accord qui a été signé hier c'est un accord historique (...) Il fallait signer la paix", a souligné le ministre sur la radio Europe 1.

La CMA a signé samedi à Bamako l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. L'Accord de paix et de réconciliation au Mali a été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les groupes armés dits de la Plate-forme et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie. Un relevé de conclusions des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au nord du pays ont été signés le 5 juin à Alger par les parties prenantes au dialogue malien. Pour une mise en œuvre effective de cet accord, il a été convenu de constituer un Comité international de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Ce comité a été installé à Bamako et sera présidé par l'Algérie. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra avait indiqué récemment que dès l'instant où l'accord sera signé, la médiation internationale dans les négociations inter-maliennes, dont l'Algérie est le chef de fil, se transformera en Comité de suivi. L'accord, négocié à Alger, constitue une étape décisive dans la voie de la paix et de la réconciliation au Mali. Dans ses aspects politique et institutionnel, l'accord prévoit un changement dans la réorganisation du territoire, avec une administration locale comme principe de gestion des collectivités pour atteindre l'objectif d'un Etat plus proche des citoyens, avec davantage de décisions qui seront prises à l'échelon local dans le cadre du transfert des compétences de l'Etat central vers les régions.

L'édito de Mourad Bendris

Une signature, des enseignements

C'est, à coup sûr, ce savoir-faire diplomatique, sous-tendu par une claire intelligence des enjeux internationaux, qui a valu à l'Algérie de se voir attribuer la présidence du Comité de suivi de l'application de l'accord signé.

La Coordination des Mouvements de l'Azawad a finalement apposé sa signature au bas de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali. Cela a eu lieu avant-hier, samedi 20 juin, à Bamako, capitale de ce pays qui constitue, avec tous les autres de l'aire sahélienne, une profondeur stratégique indéniable pour notre pays. Soit un peu plus d'un mois après les autres protagonistes de la crise malienne : le gouvernement central de Bamako et plusieurs autres mouvements armés qui activaient jusque là au nord du Mali, à savoir, qui, eux, l'ont fait le 15 mai dernier. Un retard que nombre d'observateurs de la scène régionale expliquent par les insidieuses interférences de parties, régionales et étrangères à la région, frustrées, pour l'une, notre voisin de l'Ouest, de ne pas y avoir été associée et, pour l'autre, la France, de se voir ainsi distancée, dans une zone qu'elle considère toujours comme relevant de sa chasse gardée exclusive, par «un plus petit que soi », qui n'ont eu de cesse de faire capoter les longues et âpres négociations initiées à l'initiative de l'Algérie – « le plus petit que soi » des nostalgiques de la France coloniale, à l'évidence, toujours présents dans les plus hautes sphères de l'Etat français - et menées de mains de maître par ses diplomates, dont le premier d'entre eux, Ramtane Lamamra, notre ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, qui ont abouti à l'accord précité. Un aboutissement qui, de l'avis de tous les observateurs impartiaux des affaires de la région maghrébo-sahélienne, aurait été quasiment impossible n'étaient-ce et le doigté de notre chef de la diplomatie et de ses collaborateurs, et leur ténacité, parce que conscients des véritables enjeux stratégiques liés à la crise malienne, à atteindre l'objectif fixé : la paix et la stabilité, dans le respect de son intégrité territoriale, du Mali, à savoir. C'est, à coup sûr, ce savoir-faire diplomatique, sous-tendu par une claire intelligence des enjeux internationaux, qui a valu à l'Algérie de se voir attribuer la présidence du Comité de suivi de l'application de l'accord signé. Une application qui, pour notre pays, est grandement tributaire de l'aspect socio-économique ; en clair, du développement socio-économique du Mali, en général, et de sa partie nord, en particulier. Et ce, comme l'atteste l'ouverture, dans les heures qui ont suivi la signature de l'accord en question, de la 9ème session du Comité bilatéral (algéro-malien) stratégique sur le Nord du Mali...

M B

De la société civile

Par Moumouh K

La société civile est composée de toutes les organisations sociales, formelles ou non-formelles, qui ne sont pas rattachées aux autorités publiques.

En ce sens, elle comprend aussi bien des structures modernes que traditionnelles, même si ces dernières ne se définissent pas par rapport au pouvoir du gouvernement.

Les associations, ONG et syndicats constituent comme les structures traditionnelles un mode de gestion alternatif des rapports sociaux qui n'a pas un caractère forcément exclusif ou contestataire.!!!!

De nouvelles forces de la société civile sont nées ou se sont renforcées à l'occasion des ouvertures politiques des années 1980 et 1990. Elles subissent en première ligne les cycles de crispation et de décrispation politique imposés par les pouvoirs en place.

Ces nouvelles forces se composent entre autres du secteur associatif, de la presse libre et des grands médias ainsi que des opposants connus et reconnus comme tels. !!!!

Le système en Algérie a plus ou moins accepté l'ouverture à un certain pluralisme politique. La "démocratie" accorde une place à la presse et aux partis politiques pour animer la communication entre la population et le pouvoir et pour promouvoir les sentiments de citoyenneté. Dans le cadre de la transition dite démocratique, les médias de masse sont également, supposés jouer un rôle de médiation dans les débats entre la société civile et l'Etat.!!!

Or, la réalité politique algérienne réduit souvent la capacité de ces acteurs à contribuer effectivement à la démocratisation. Ils sont en effet souvent contraints de composer avec le gouvernement pour survivre. L'instauration du pluralisme politique et du multipartisme ainsi que d'une libéralisation relative de la presse au cours des années 1990, nécessite d'être analysée à travers le prisme de l'hégémonie des pouvoirs en place qui continuent à freiner toute contestation et à bloquer toute menace de leur pérennité.

Le pouvoir entretient des rapports complexes avec les populations. Celles-ci apportent un soutien tacite aux régimes, et les mouvements de contestation n'ont jamais été suffisamment larges pour remettre en cause la légitimité des institutions!

A partir des années 1980, les ONG et autres porte-parole de la société civile s'affaiblissent face aux pressions du pouvoir et à l'influence croissante des mouvements islamiques. Le discours des islamistes séduit les populations. En réaction, et par peur de voir leur rôle traditionnel leur échapper, les forces «séculières» de la société civile se rapprochent des pouvoirs officiels. Elles acceptent de croire que les islamistes représentent un danger mortel pour la démocratisation qui justifie leur élimination de la scène politique!

L'islamisme concurrence aussi bien les pouvoirs en place, en tant qu'alternative politique possible, que les associations de la société civile, sur le terrain de la défense des intérêts de la population et de l'incarnation de nouvelles valeurs. En ce sens, les mouvements islamistes constituent des acteurs à part entière de la société civile en Algérie.!!!!

M.K.

la Cité

Pour qui roule contre Hezbollah l'éditeur Lokman Slim ?

Sous-traitance. *Présenté par la presse sioniste et occidentale comme étant une véritable bête noire de Hassan Nasrallah, le leader incontesté du Hezbollah libanais, l'avocat et éditeur Lokman Slim, qui a la particularité d'être chiite, vient de faire l'objet d'un article virulent de la part du quotidien al-Akhbar, organe proche du Hezbollah.*

Une virulence qui s'explique, à l'évidence, par la prise de conscience du danger que le travail de sape qu'il est en train de mener au sein des populations chiites du Liban, acquises dans leur écrasante majoritaire à Hassan Nasrallah et à son parti, fait courir à l'unité de la communauté chiite (libanaise) et, partant, à la pérennité de l'axe de la résistance contre l'ennemi sioniste, dont le Hezbollah est un élément central.

Surfant sur les sentiments des gens tout en occultant tous les enjeux stratégiques de ce qui se passe dans la région et, plus particulièrement, en Syrie où le Hezbollah est pleinement engagé aux côtés du régime de Bachar Al Assad, Lokman Slim explique la virulence de l'attaque d'al-Akhbar contre sa personne par les revers supposés du Hezbollah en terre syrienne : Celle-ci, a-t-il, en effet, déclaré, « s'inscrit dans l'ordre des choses et ce, compte tenu de la situation inextricable dans laquelle (il) se trouve aujourd'hui ». Se voulant plus précis, il a ajouté que « le Hezbollah est à la recherche de boucs émissaires pour détourner l'attention des chiites des revers qu'il subit, au quotidien, depuis son engagement dans le bourbier syrien".

De là à affirmer que ses responsables, contrairement à beaucoup qui, eux, « n'ont toujours pas compris l'importance de ce que, (lui et ceux qui partagent ses idées) sont en train de faire », «ont très bien saisi ce que c'est que d'œuvrer au niveau des fondations de la communauté, loin du chahut sur la place publique », est un pas que Lokman

Slim n'hésite pas à franchir.

Et ce, pour mieux rebondir sur le thème de l'agressivité dont a fait preuve à son égard le journal précité. Non sans utiliser à fond la caisse le registre sentimental : Elle « cache, selon lui, une incapacité du Hezbollah à expliquer à sa communauté pourquoi elle doit payer un tel prix exorbitant en Syrie et pourquoi le lumpenprolétariat chiite doit aller au massacre… sans compter tous les problèmes de financement qui s'accumulent », a-t-il souligné. Dans une claire tentative de présenter le parti de Hassan Nasrallah comme étant hermétique à toute expression démocratique, il a ajouté que ses responsables «tentent de discréditer toute protestation émanant de l'intérieur de la communauté chiite en la présentant comme n'étant pas authentique ». Et de s'interroger, cette fois-ci, dans l'objectif de discréditer son engagement aux côtés de l'armée syrienne, sur l'incapacité du Hezbollah « à expliquer à son public comment il pouvait, lui, gagner en Syrie alors que, sur le terrain, Assad est en train de perdre… »

Et à propos d'interrogations, nombre d'observateurs n'ont pas manqué d'en formuler sur l'apparition subite, en ce moment précis, d'un semblant d'opposant à la démarche d'ensemble du Hezbollah mais surtout sur les parties pour lesquelles celui-ci roule… Pour ces mêmes observateurs la réponse à cette dernière interrogation se trouve dans le traitement par trop particulier que lui réserve la presse occidentalo-sioniste…

RN et agences

Le billet de Said Mekbel

Du croissant

Dans ce différend qui l'oppose au Croissant Rouge Algérien, M. Abassi Madani se conduit d'une bien curieuse façon. Au commencement de cette histoire qu'il a lui-même lancée, il veut d'abord faire le fier à bras en criant bien haut sur les ondes que le Croissant a détourné vers la France du sang algérien destiné aux Irakiens. Puis, comme il est poursuivi jusqu'au pas de sa porte pour être traîné en justice, il crie à l'iniquité en disant pourquoi on veut le juger, à lui, alors que pour des fautes qu'il prétend plus graves, le président Chadli n'est pas, lui, inquiété. Et voilà maintenant, son tort étant apparemment bien établi, qu'il court le risque d'être confondu. Quelle réaction a-t-il ? Va-t-il en homme d'honneur affronter ses juges et faire face à l'événement ? Non. Tente-t-il, jugeant qu'un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès, chercher la conciliation auprès du Croissant Rouge ? Non plus. Car selon certaines informations publiées çà et là, il aurait fait deman¬der au président de la République d'intercéder en sa faveur pour que le plaignant renonce à sa poursuite ! Bien curieuse démarche qui montre un personnage bien tourmenté et un esprit bien tortueux. On ne sait trop ce que doit penser le militant face à cette conduite du plus haut responsable de son mouvement. On devine qu'il doit être bien perplexe le pauvre homme, et on se demande, si dans cette ridicule affaire du Croissant Rouge, il ne va pas finir par mettre une croix sur bien des illusions.

El Ghoul
10 avril 1991

Criminalité : *deux contrebandiers et sept immigrants clandestins arrêtés à Djanet*

Deux contrebandiers et sept immigrants clandestins ont été arrêtés, samedi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Djanet, a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djanet (4ème région militaire), a appréhendé, le 20 juin 2015, deux (02) contrebandiers et sept (07) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et a saisi deux (02) véhicules tout-terrain, vingt-et-un (21) téléphones portables et une somme d'argent de 160.600 dinars algériens et 153 dinars libyens", a précisé la même source.

Exploitation de 282 sources thermales pour la promotion du tourisme

Talassotherapie. L'Algérie compte 282 sources thermales à même de contribuer considérablement à la promotion du tourisme thermale dans notre pays, a indiqué dimanche à l'APS, M. Djamel Alili, directeur des activités thermales au ministère du tourisme. Une étude réalisée par le ministère a permis de recenser et de classer ces sources "conformément aux normes en vigueur au niveau international" dont la température, le flux, la structure minérale et les propriétés thérapeutiques des eaux, a indiqué le même responsable. Concernant l'exploitation de ces sources pour la réalisation de projets touristiques dans ce domaine, "des contrats de concession ont été octroyés entre 2011 et 2015 pour l'exploitation de 51 sources thermales parmi les 282 sources que compte l'Algérie. On dénombrait 200 sources en 1985", a-t-il précisé. Quant à l'investissement touristique dans ce domaine, "19 projets thermaux sont en cours de réalisation, outre la mise en exploitation de dix autres", tandis que d'autres projets "sont toujours à l'arrêt pour des raisons financières et techniques", notamment à cause du non octroi d'un permis de construire aux investisseurs, a-t-il expliqué.

"38 nouvelles stations thermales et deux centres de thalassothérapie privés seront réalisés", a indiqué M. Alili.

Dans le cadre de l'aménagement de stations thermales publiques, "une enveloppe de 12 milliards de dinars a été consacrée à la réhabilitation et à la modernisation de 9 complexes thermaux". Il s'agit, selon le directeur, des Hammams Debagh (Guelma), Guergour (Setif), Righa (Ain Defla), Bouhdjar (Ain Temouchent), Bouhnifia (Mascara), hammam Rebi (Saida) et du centre de thalassothérapie de Sidi Fredj.

Par ailleurs, M. Alili a souligné la nécessité de promouvoir la formation, soulignant que dans le cadre d'un partenariat avec l'UE, des sessions de formation sont organisées depuis 2012 au profit de médecins publiques et du personnel paramédical de plusieurs stations thermales et centres de thalassothérapie, pour des prestations de qualité notamment en matière de massages et de thalassothérapie

Air Algérie met au point le dispositif spécial été

Transports. La compagnie Air Algérie a mis en place un dispositif spécial pour la saison estivale face à la forte demande attendue durant cette période, à travers l'affrètement d'avions et la programmation de vols supplémentaires, a indiqué un responsable auprès de cette compagnie nationale.

Ainsi, quatre avions (deux gros porteurs et deux moyens porteurs) ont été affrétés pour la période allant de 22 juin au 20 septembre 2015, précise le responsable de la division commerciale d'Air Algérie, Zohir Houaoui. La flotte actuelle d'Air Algérie se compose de 47 avions dont quatre (4) acquis récemment dans le cadre de son programme d'acquisition de 16 avions neufs d'ici fin 2016 où la flotte devra être porté à 59 appareils. Les 4 avions acquis récemment se composent de deux (2) Airbus A 330-200 d'une capacité globale de 251 sièges chacun, et de deux (2) avions de type ATR 72-600 d'une capacité de 66 sièges chacun. La saison estivale, qui coïncide cette année avec le mois de Ramadhan, la Omra et la saison du Hadj, constitue la période de "pic" annuel pour Air Algérie, et ce, notamment pour le transport de la communauté algérienne à l'étranger qui vient passer les vacances au pays. "Le flux des passagers est plus important durant la deuxième moitié de la saison estivale, ce qui nécessitera le lancement de vols supplémentaires du 15 août au 3 septembre pour pouvoir assurer le retour des ressortissants algériens", explique M. Houaoui.

A cet effet, 138 vols supplémentaires réguliers sont programmés durant cette période avec une capacité de 23.834 sièges, soit une évolution de 45% par rapport à la saison estivale précédente. Au total, le nombre de sièges proposés par Air Algérie durant toute la saison estivale est de 1.325.858 sièges (aller-retour) sur le réseau Europe à raison de 51.033 sièges hebdomadaires offerts, en augmentation de 6% par rapport à l'été 2014. Concernant la France, où se concentre la majorité de la communauté algérienne, la compagnie va injecter 1,094 million de sièges (38.619 sièges hebdomadaires), en hausse de 2% par rapport à la saison estivale précédente. Pour ce plus important réseau d'Europe, la compagnie prévoit de renforcer les lignes déjà existantes et d'ouvrir de nouvelles lignes durant l'été telles que Bordeaux et Montpellier afin de capter toute la demande sur le territoire français. Des tarifs adaptés ont été appliqués par Air Algérie mais tout en assurant sa rentabilité, sachant que ces billets promotionnels, déjà écoulés, ont été mis à la vente depuis janvier 2015. Pour ce qui concerne l'opération Omra durant le mois de Ramadhan, le même responsable fait savoir qu'Air Algérie a réduit de 60 ses vols par rapport à la même période de l'année précédente, en conséquence du plafonnement de l'attribution des visas par l'Arabie Saoudite. Pour la saison Hadj 2015, qui commencera le 28 août prochain, la compagnie aérienne a programmé 65 vols pour transporter les pèlerins vers les Lieux saints de l'Islam. Mais ce programme reste prévisionnel car il attend toujours l'accord de l'autorité de l'aviation saoudienne, précise-t-il. Le transport des hadjis algériens se fera à partir des aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Ouargla et Annaba.